Jeudi - vendredi 30 juin-1er juillet 2005 - No 282

Le Régional

Lausanne, Lavaux, Riviera — L'accent de votre région

Hebdomadaire gratuit, 90'000 ménages

Rédaction-Administration: C.F. Ramuz 99, CP 237, 1009 Pully, Tél. 021 721 20 30, Fax 021 721 20 31

Retrouvez les événements de votre Région sur notre site internet ou écrivez nous par courrier électronique

Internet: www.leregional.ch

E-Mail: info@leregional.ch

Opinion

Scandale parfumé

On découvre avec stupeur sur la couverture du M Magazine une fillette de 11 ans, la légende indiquant qu'elle a été choisie pour représenter une marque de parfum. Ajoutant : «Abus ou génie marketing?» Un long article précise que cette jeune personne comme une centaine d'autres écolières dans la même classe d'âge, ont été nommées « ambassadrices » pour une marque de parfum, ceci à titre bénévole. Pratique courante paraît-il à l'étranger, mais qui a lieu pour la première fois en Suisse. Ces ambassadrices reçoivent des coffrets offrant les trois parfums de la marque, un T-shirt avec des babioles et des échantillons à distribuer à leurs copines. Car la pub se fait par le bouche-à-oreille, dans la cour de récré ou en d'autres lieux où les filles se retrouvent. Avec en prime pour les ambassadrices une série de concours sur le site du parfumeur où elles doivent proposer des idées. Il faut croire que les professionnels, rémunérés pour en trouver, n'en ont pas assez. De qui se moque-t-on? Que fait la Protection de la Jeunesse pour ne pas faire interdire de telles pratiques scandaleuses, puisqu'il y a des parents inconscients qui autorisent la manipulation de leur fille? Voilà des gamines qui vont se sentir investies d'une mission importante : pervertir leurs semblables - après l'avoir été elles-mêmes - pour les rendre accros de la marque. Tout bénéfice pour le parfumeur, puisque ces ambassadrices (quel titre ronflant et flatteur pour celles qui le portent) travaillent gratuitement, recevant juste des parfums comme les marques le font depuis toujours pour la presse féminine et les démonstratrices, par exemple. L'emprise de la pub envahit de plus en plus la vie des citoyens, lui imposant ses marques, scandant des slogans, les rendant inaptes à juger sainement. X est parfait, Y est ringard. Si les adultes s'y laissent prendre eux-mêmes, comment peut-on espérer s'en sortir à 11 ans et juger impartialement, alors qu'il est si flatteur de jouer les bonnes fées auprès des copines? Ce sont les responsables du marketing qui devraient passer en jugement pour empoisonnement volontaire de la jeunesse.

Martine Thomé

Exclusif: transaction secrète à l'abattoir de Clarens

Photo: Serge Noyer

Pages 8 et 9

Rubriques

Pully - Lavaux

Riex, Puidoux, et Forel sortent leurs bons comptes 5

Pully reçoit ses bourgeois 5

Les Cullayes: huis clos pour le bistrot 3

Lausanne

La Loterie Romande se fâche 13

BCV: manne de la fondation 3

Vevey-Riviera

Abattoir de Clarens:

- Révélations en cascade
- Pièces à conviction confidentielles
- La preuve du chantage
- Inquiétante panne d'hygiène...
- Four prototype 2,8 mios trop cher
- Indices d'enrichissement personnel
- Plainte pénale sera déposée
- Les langues se délient
- «C'était le seul moyen!»
- «Certains doivent mal dormir»

8 et 9

Courrier

Les enquêtes dérangeantes du Régional... 15

Eté

Des idées pour bien le passer 10 à 12

Lire

Melting pot 16

Petit par la taille & Grand par le talent

BeoLab 3
BeoSound 3200

Découvrez une qualité unique chez :

Coratel
Rue de la Poste 18
1009 Pully
Tél. 021 729 94 00

Service technique
Carvalho 7
Tél. 021 729 93 94

BANG & OLUFSEN

batiplus
mobilier contemporain - lutry

SOLDES

Jusqu'à 50% et 10% sur tous les articles non soldés

du 25 juin au 23 juillet

lundi matin fermé 13h30-19h00
mardi - vendredi 9h00-12h00 / 13h30-19h00 samedi 10h00—16h00 non-stop

Rte de Lavaux 103 • 1095 Lutry
www.batiplus.ch info@batiplus.ch Tél. 021 / 791 6502

COURTAGE IMMO SA

Vous souhaitez vendre votre bien immobilier...

Estimation gratuite et sans engagement, discrétion assurée

Conseil et vente de biens immobiliers

Rue du Bourg 1 - 1095 LUTRY
Tél. 021 792 13 13
www.courtageimmo.ch

Voyage au bout de votre jardin…

Gazebos by Bali Sun Exclusive Furniture
www.gazebos.ch

Expo de 1500 m²

Horaires:
Lundi sur rdv
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi
non-stop de 10h à 17h

CCP - Les Galeries de l'Habitat Pully
Av. de Lavaux 77 - 1009 PULLY (parking gratuit)
Tél. 021 729 51 71 ou Fax 021 711 01 56 ou www.ccp-expo.ch

Le Dr Geneviève Bizzini Pezzetta

Spécialiste **FMH en angiologie**
(maladies des vaisseaux)
Médecine interne

vous annonce le transfert et l'ouverture de son cabinet médical

Dès le 1er juillet 2005

Grand Rue 37
1095 Lutry
Tél. 021 791 10 10
Fax 021 791 55 25

AVIS D'ENQUÊTE

AVIS D'ENQUÊTE

Commune de Lutry

E - 5408

District: **LAVAUX**
Commune: 1095 **Lutry**
Lieu-dit ou rue: **Rue du Voisinand 13**
Coordonnées géographiques: **542.280 / 150.585**
Parcelle: **258**
No ECA: **317**
Note au recensement architectural: **3**
Propriétaire(s): **PPE Le Voisinand M. Emile Chochard M. et Mme Rodosindo et Isabelle Adamo**
Auteur des plans: **Atelier d'architecture RDK SA M. Raymond Rickli Architecte Rue du Temple 2 1095 Lutry**
Projet, nature des travaux et destination de l'ouvrage: **Transformation du bâtiment n° ECA 317**

Le dossier d'enquête peut être consulté au bureau de la Direction des travaux, Château de Lutry, du 1er au 21 juillet 2005.

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE

Commune de Lutry

E - 5409

District: **LAVAUX**
Commune: 1095 **Lutry**
Lieu-dit ou rue: **Gare de Lutry**
Coordonnées géographiques: **542.600 / 150.535**
Parcelle: **454**
No ECA: **1794**
Note au recensement architectural: **-**
Propriétaire(s): **Chemins de fer fédéraux Suisses CFF pour le compte de InTunnelCom**
Auteur des plans: **Alpine Energie Networks AG M. M. Müller Airport Business Center 60 3123 Belp**
Projet, nature des travaux et destination de l'ouvrage: **Installation de communication mobile comprenant des antennes et une armoire technique**

Le dossier d'enquête peut être consulté au bureau de la Direction des travaux, Château de Lutry, du 1er au 21 juillet 2005.

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE

Commune de Lutry

E - 5410

District: **LAVAUX**
Commune: 1095 **Lutry**
Lieu-dit ou rue: **Ch. de Pontiflet 86**
Coordonnées géographiques: **542.520 / 151.640**
Parcelle: **3705**
No ECA: **2543**
Note au recensement architectural: **-**
Propriétaire(s): **PPE Résidence Les Terrasses de Pontiflet pour le compte de M. et Mme André et Josette Daccord**
Auteur des plans: **Wigasol M. Olivier Arm Av. des Quatre-Marronniers 28 1400 Yverdon-les-Bains**
Projet, nature des travaux et destination de l'ouvrage: **Création d'un jardin d'hiver non chauffé.**

Le dossier d'enquête peut être consulté au bureau de la Direction des travaux, Château de Lutry, du 1er au 21 juillet 2005.

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE

Commune de Puidoux

Compétences: M

La Municipalité de Puidoux soumet à l'enquête publique, **du 28 juin au 18 juillet 2005**, le projet suivant:
District: **LAVAUX**
Commune: 1070 **Puidoux**
Lieu-dit ou rue: **Le Verney**
Coordonnées géographiques: **548.520 / 148.920**
Parcelle: **2817**
No ECA: **-**
Note au recensement architectural: **-**
Propriétaire(s): **Commune de et à 1070 Puidoux**
Promettant-acquéreur: **Association en formation p. a. Centre FairPlay 1070 Puidoux**
Auteur des plans: **Bureau d'architecture Patrick Giorgis SA**
Adresse: **1002 Lausanne**
Nature des travaux: **-**
Description de l'ouvrage: **Demande d'autorisation préalable d'implantation d'une patinoire et d'un parking de 122 places**

Le dossier est déposé au Greffe municipal jusqu'au 18 juillet 2005, délai d'intervention.

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE

Commune de Chexbres

Enquête publique 14/2005

District: **Lavaux**
Commune: 1071 **Chexbres**
Lieu-dit ou rue: **Grand'Rue 10**
Coordonnées géographiques: **549.180 / 148.060**
Parcelle: **117**
No ECA: **62 - 63**
Note au recensement architectural: **3**
Propriétaire(s): **Westphal Abrezol Sabine Rte de Chardonne 42 1071 Chexbres Tél.+ Fax 021 946 18 40**
Auteur des plans: **Juillerat Paul architecte Av. Eugène-Rambert 24 1005 Lausanne Tél. 021 721 00 10 Fax 021 721 00 11**
Nature des travaux: **Rénovation totale**
Description de l'ouvrage: **Rénovation, transformations intérieures et création d'un appartement aux combles**
Demande de dérogation: **-**

Le dossier d'enquête peut être consulté au Greffe municipal du 1er juillet au 21 juillet 2005.

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE

Commune de Cully

No C / 589

District: **LAVAUX**
Commune: 1096 **Cully**
Lieu-dit ou rue: **Ch. des Colombaires 67-69**
Coordonnées géographiques: **544.965 / 149.110**
Parcelle: **568**
No ECA: **830**
Note au recensement architectural: **-**
Propriétaire(s): **TFI Trident SA Rte de Châtel-St-Denis 23 1806 Saint-Légier**
Auteur des plans: **Abid Abdulrahim Arxom SA**
Adresse: **Z.I. Le Trési 6a 1028 Préverenges Tél. 021 804 16 60 Fax 021 804 16 69**
Nature des travaux: **Construction nouvelle**
Description de l'ouvrage: **Construction nouvelle**
Demande de dérogation: **installation d'équipements techniques de téléphonie mobile, avec leurs supports pour le compte de TDC Suisse SA (Sunrise)**
Degré de sensibilité aux bruits: **II**

Le dossier est déposé au Greffe municipal du 1er au 25 juillet 2005

La Municipalité

SEJOURS LINGUISTIQUES
- Cours de vacances pour jeunes
- Séjours linguistiques pour adultes
- 10ème année scolaire

Demandez la documentation
0844 200 400
www.slc-schools.ch

Forel-Lavaux:
A vendre villa jumelle situation ouest 5 pièces à Fr. 637'000.-
Chantier en cours

PORTES OUVERTES
le samedi 2 juillet de 10h à 15h

Renseignements et visite:
Mme Charrière 079 411 93 25

Arta SA entreprise générale et bureau d'architectes
Av. de l'Avant-Poste 4 - 1005 Lausanne
Tél 021 317 50 50 - Fax 021 317 50 60
www.arta.ch - info@arta.ch

ARTA
IBK PROMOTION S.à.r.l.
Agence immobilière • Gérance • Courtage • Assurances

Nouveau à Chailly

L'institut «SECRETS DE BEAUTÉ» vient d'ouvrir son nouvel espace «MÉTAMORPHOSE»

- **Pose d'ongles artificiels**
- **Bains de paraffine**
- **Traitement anti-âge**
- **Manucure et massages**

Contre présentation de cette annonce réduction de 16 francs jusqu'au 20 juillet pour tout premier soin.

Avenue de Chailly 57 à Lausanne. Parking privé.
Bus 7: Chailly-Village.
Téléphone **021 729 70 00** ou **078 709 49 13**
Site internet: www.secrets-de-beauté.ch

Le Régional

Hebdomadaire d'information régionale paraissant tous les vendredis

Rédaction
Nina Brissot, journaliste RP, réd. en chef
Serge Noyer, journaliste RP
E-mail: redaction@leregional.ch
Av. C.F. Ramuz, 1009 Pully.
Tél. 021 721 20 30 - Fax 021 721 20 31

Publicité
Jean-Philippe Barbey, directeur des ventes - jp.barbey@leregional.ch
Thierry Sicault
t.sicault@leregional.ch
Thierry Lambert
t.lambert@leregional.ch

Délais pour les parutions chaque vendredi
Délai pour le rédactionnel et les annonces les ***lundis à midi.***
Pour les billets politiques les ***vendredis à midi***.

Express

Achat - Vente DESMEULES ANTIQUAIRE 1976-2006, afin de célébrer ses 30 ans d'activité et d'expérience, nous recherchons de suite pour notre exposition du jubilé, les oeuvres de: Auberjenois, Bieler, Bocion, Bosshard, Soutter, etc. Pour vos estimations, successions, assurances, courtage et ventes aux enchères. Rue Verdaine 5, 1009 Pully Tél. **021 729 99 60**.

Pully - A louer, **surfaces pour bureaux sur 2 niveaux**, env. 280 m2. Aménagés avec toutes les infrastructures modernes, proches des centres de Lausanne et Pully. Parois mobiles, possibilité de reprendre le mobilier. Prix moyen: 250.- le m2, + charges. Places de parc à disposition. **Tél. 079 210 33 22.**

Achète trains Märklin, autres, autos, jouets, **021 922 19 07.**

www.jaunecitron.ch traductions, correspondance, services linguistiques français - allemand - anglais Carmen Lanzrein. **021 792 17 37.**

Couple retraité recherche **appartement rez-de jardin**, 3 ou 4 pièces, loyer env. 1500.-. Appartement dans ferme bienvenu. **Tél. 078 714 11 34.**

Batteries pour voitures, tracteurs, camions, élévateurs et solaires. Prix défiant toute concurrence. Fabrication suisse. **GARANTIE 2 ANS. 079 411 69 01. stephanel@darest.ch**

Avis aux pendulaires: places à louer (110.-CHF/mois) parking souterrain privé, centre PAUDEX. Proximité immédiate bus TL 8 et 9. **021 792 17 43.**

Chexbres, a louer 01.10.05, superbe 5 pièces, vue lac et montagnes. Plein centre village, proche ttes commodités, renové mai 2004. Cuisine agencée fermée, salle à manger vue lac et ouverture sur balcon. 4 chambres, SdB/WC avec douche, SdB/WC avec baignoire, grandes armoires murales, buanderie commune horaires libres, grande cave, 1 place de parking couverte. Loyer: CHF 1890.- + charges, Parking: CHF 100.- Rens. et visites: **078 713 14 78.**

A vendre Immeuble, bien situé vue sur le lac, transformation en apprt. possible. Intérmediaire s'abstenir. **Tél. 079 549 89 39.**

Peut-être **cherchez-vous un revenu complémentaire,** à domicile... Info GRATUITE sur demande. **etcafonctionne@romandie.ch**

VEVEY, studio à louer pour le 1er octobre 2005. Cuisine et salle de bain, 565.- charges y comprises. **076 589 44 40.**

A vendre cause déménagement: 1 canapé 3 pl., 1 fauteuil, 1 pouf (microfibres gris uni), 1 table basse verre, 1 tapis, 1 TV JVC avec meuble TV: Fr. 2000.- à discuter + 1 lit 140/200 sommier, matelas air réglable: Fr. 2900.- à discuter: le tout état neuf (ensemble ou séparément) **Tél. 079 325 23 00.**

Cherche bureau 40/60m2 pour activité indépendante, évt. sous-location. Région Chailly, Pully, Paudex, Lutry. **079 207 22 47.**

Cause déménagement, Lutry, rte de Lavaux 55, rez, **vente antiquités** (meubles, gravures), **vaisselle, bibelots, brocante, du 23 juin au 9 juillet**. Lundi, mardi, mercredi 17h-20h, jeudi, vendredi 14h-17h, samedi 10h-17h et sur rendez-vous au **079 458 63 65.**

Dons de la Fondation BCV

Lausanne • Quelque 358'000 francs de prix ont été remis.

La Fondation de la Banque Cantonale Vaudoise fait travailler un capital dont elle redistribue les fruits chaque année à des associations ou personnes méritantes. Les lauréats 2005 sont issus des domaines scientifique, artistique et sociale. Une manne équivalent à 358'000 francs a été remise au Pr. Claude Voelin de l'Université de Lausanne pour la mise en œuvre d'un observatoire de la maltraitance envers les enfants. Il a reçu un montant de 150'000 francs. Pour une action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, Pro Senectute a reçu 58'000 francs. La Fondation Cherpillod a créé une extension à la région de la Broye pour son action Arcades offrant une prise en charge de jeunes en difficulté. Elle a reçu 50'000 francs. Les autres 100'000 francs ont été distribués à parts égales à une artiste peintre Marianne Décosterd, artiste peintre et graveuse en témoignage d'admiration pour la qualité de son œuvre et à Antoine Auberson, musicien pour la composition d'une œuvre originale inspirée des modes propres aux trois religions monothéistes. La Fondation est juridiquement indépendante de la BCV. Au cours des dix dernières années, ce sont 4.3 millions qui ont été distribués.

(nb)

Action commune pour les Lions

Azalée • 22'500 francs pour le «Copain».

Les Clubs de la zone 11 (de Genève à la Venoge) et la zone 14 (les 5 clubs de Lausanne, Lavaux et Pully ainsi que le Leo Club de Lausanne ont uni leurs forces pour l'action Azalée, menée pour la fête des mères. Il s'agit de la Région du district 102 ouest, dont le gouverneur est P.L. Bornet.
Quelques 1'300 pots de ces ravissantes fleurs ont été vendus ce qui a permis de récolter une somme de 22'500 francs. Cette somme a été remise le 20 juin dernier à l'association «Le copain», une fondation qui veille à la formation de chiens pour handicapés.
La mission du Lions Club International est de créer et de promouvoir un esprit de compréhension parmi tous les peuples à l'égard des besoins humanitaires. Cela se passe en rendant des services bénévoles, en participant à la vie de la communauté et en favorisant la coopération internationale.

(nb/com)

Un véhicule pratique pour la Commune

Paudex • Sponsorisé, il n'a coûté que 4000 francs à Paudex.

« Lorsqu'il y a plus d'une année, la firme Fortuna m'a fait cette offre, j'ai trouvé l'idée bonne!» explique Claude Quartier, présenté par le syndic Serge Voruz, lors de l'inauguration à la Campagne Marcel du nouveau véhicule communal. «Journaliste, je suis placé pour savoir que, sans publicité, un journal ne peut travailler. Il en va de même pour ce véhicule. Il peut rouler grâce au soutien des sponsors qui égaient sa carrosserie. C'est une excellente opération «win-win» au profit de la collectivité» poursuit le municipal de la voirie, qui constate que la «limousine de Paudex» selon l'expression du syndic, prouvera toute son utilité dans les divers services de la commune (transports de biens ou de personnes, petites courses, etc.). Plaques et assurances sont à la charge de Paudex.

Camionnette confortable

Avec ses 1200 cm3 et ses portes coulissantes, le Fiat Doblo de la commune présente le double avantage d'un véhicule utilitaire et d'une voiture confortable. Réunis autour du syndic de Paudex, du municipal Claude Quartier et du chef de la voirie Ruedi Schwab, les sponsors ont baptisé jeudi dernier le véhicule qu'ils financent par leur publicité. Ils sont 8 et se sont engagés pour 5 ans. Leurs noms sont sur le véhicule que vous ne manquerez pas de croiser.

Georges-A. Nippell

Les mècènes entourent le syndic Serge Voruz (à g.) et le municipal Claude Quartier (à dr.)

Titi chez les Soviets

On y retourne! Le bon temps des Soviets où tout ce qui n'est pas spécifiquement autorisé est interdit, est de retour. Il faut dénoncer! Une seule différence peut-être, en Suisse la prison ou l'internement coûtent! Les amendes rapportent! Alors, chez les grippe-sous, le choix est vite fait. Par exemple, le stationnement dit sauvage sur des places vides mais privées ou assimilées à, ne sont plus dénoncées au juge de Paix. Il ne facturait que 30 frs! Aujourd'hui, on engage des Rambos d'opérette, mousqueton à la taille, chien au pied qui traînent leur ennui en traquant l'infraction. On les nomme Sécuritas. Leur boulot est de dénoncer. Ils dénoncent.

Par exemple, l'automobiliste qui, après avoir fait le tour du quartier Montétan/Av.d'Echallens, dépose le mercredi 20 avril à 21h40, sa voiture sur l'une des nombreuses places vides de l'hôpital de l'Enfance (en dehors des heures de visite) le temps de prendre un repas au restaurant proche se voit dénoncé! Et lorsque la corporation policière s'en mêle ça douille! 120 francs pour l'infraction et 50 francs de frais de dénonciation. Ça fait cher le repas et une bonne pub pour l'hôpital de l'Enfance...

Même sens du discernement pour cet autre Sécuritas qui, avisant une voiture au milieu d'un champ de places jaunes vides ...au lieu dit en Sébeillon place 116 vide comme toutes les autres autour, avise la voiture d'une personne en rendez-vous dans l'immeuble d'en face. Il dénonce immédiatement. La commission de police se charge alors de verbaliser. 150 frs pour une heure! Naturellement - tout service se paie - 50 frs de frais de «procédure» sont ajoutés.
En fait, Titi découvre que la Municipalité de Lausanne a trouvé un sacré filon d'or et qu'à ce rythme elle va bientôt pouvoir renflouer ses caisses sans problème. Les paiements sont à 10 jours!

Le Conseil général demande le huis clos

Aux Cullayes • On joue le destin du Raisin.

Le 9 juin dernier aux Cullayes le Conseil général se déroulait en présence de 93 membres sous la présidence de Raymond Vauthy. S'il y avait autant de monde c'est qu'il fallait reprendre le préavis traitant de l'achat du Café du Raisin et qui n'avait pas passé l'entrée en matière lors du précédent conseil tenu le 16 mars dernier. Différents rapports contradictoires quant à l'état du bâtiment et la nécessité de refaire les cuisines a divisé les avis. Tout comme l'utilité pour la commune de racheter cette auberge. Dans une période où ce genre de commerce a tendance à stagner où est l'intérêt demandent certains. D'autres par contre, pensent que pouvoir maintenir une auberge au village est une raison parfaitement valable.

Lors de cette nouvelle séance, d'entrée de cause, le Conseiller Jean-Pierre Maeder demande de retirer ce point de l'ordre du jour. Ses raisons sont la mise sur pied d'une société coopérative dont le but est de trouver des fonds pour aider l'actuel tenancier qui se trouve être également Municipal, à sauver l'établissement. En effet, un comité indépendant s'est créé à la tête duquel se trouve Ruth Fasel, secrétaire de la Municipalité. La demande du Conseiller est assimilée à une entrée en matière et au vote, le Conseil accepte l'entrée en matière par 56 voix contre 25.
Lors de la première présentation de ce préavis un prix d'achat de gré à gré avait été arrêté à Frs.900'000.-. Entre-temps, la municipalité a produit un avenant précisant une limite de crédit de 650'000 frs pour une acquisition au meilleur prix à la vente aux enchères publiques prévue le 12 juillet prochain ou lors de négociations avec l'établissement bancaire qui aurait acquis le bâtiment.

Cependant, les différends existent au sein des commissions dont une se dit favorable à un financement par la vente de deux parcelles complétée par un emprunt. Mais l'autre s'oppose à cet achat jugeant le prix trop élevé et une évaluation sous-estimée des prix de rénovation. Les débats sont ouverts mais, le conseiller Thierry Schroter demande le huis clos. L'idée est de ne pas divulguer les chiffres qui seraient articulés et votés lors de la vente aux enchères publiques. Le huis clos étant admis, public, journaliste, nouveaux bourgeois ainsi que le Municipal Jacques-Alain Clément, propriétaire du café sont priés de quitter la salle. Pas de commentaires sur les débats mais au vote, le préavis et son avenant ne passent pas la rampe et sont refusés par 58 non, 34 oui et 1 abstention.

Rebondissement

C'est alors que le Conseiller Guy Pernet dépose une motion. Il propose la mise sur pied d'une commission mixte composée de membres du Conseil et de la Municipalité pour étudier l'avenir du café. Selon lui, le sort du Raisin n'est pas encore réglé et un crédit d'expertise à hauteur de 20'000 francs est sollicité. La mission précise de cette commission sera d'étudier l'affection exacte du bâtiment, d'identifier les éléments financiers et de présenter un rapport complet. Entre-temps, la vente aux enchères aura eu lieu et ... suite au prochain conseil.

Comptes

Au cours de cette même soirée, les comptes sont présentés. Dégageant un bénéfice de plus de 400'000 francs ils sont acceptés.

Fusion

Le Syndic Bernard Burri informe que le Conseil votera en septembre sur la fusion et que le peuple en décidera en décembre. Les scrutins seront simultanés sur les 4 communes. Rv/nb

Paudex

Pour la période du 1er juillet au 28 février 2006, la Municipalité annonce un nouvel horaire d'ouverture à la population des bureaux de l'administration communale : lundi de 8 h. à 12 h. (après-midi fermé). Mardi, mercredi, jeudi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. Vendredi de 8 h. à 12 h. (après-midi fermé). Soit 26 heures à la disposition du public! Pour toute démarche administrative urgente, possibilité de prendre rendez-vous au numéro 021 791 12 12. (Gan)

PUBLICITÉ

MAZOL SA
Mazout avantageux !
021 / 799 92 92
en toute saison, demandez une offre

PUBLICITÉ

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES
dans votre région
P. F. Générales SA
Edmond Pittet
Rue du Maupas 6 - Lausanne
Paroisses - Domicile - Montoie - St-Roch
021 342 20 20
Serge Quillet - Lutry/La Conversion
021 791 54 14 (non-réponse: 021 342 20 20)
Emilie Monnet - Pully
021 728 45 09 (non-réponse: 021 342 20 20)
P. F. Gavillet SA Norbert Périsset
Boulevard Paderewski 12 - Vevey
021 922 89 11

Member of technoark

La puissance de création

INFORMATIQUE

La gestion communale au-delà des standards.

TI, c'est :

- Une **longue expérience** dans le domaine public et communal.
  - Une solution répondant à vos exigences actuelles et **anticipant vos demandes futures.**
- Une équipe de spécialistes **à l'écoute de vos besoins.**
  - Des **clients fidèles** depuis plus de 20 ans.

Notre objectif,
rendre la vie de nos clients plus agréable

Toute notre équipe est à votre disposition pour vous faire découvrir notre concept de centralisation communale.

info@ti-informatique.com
Tél. Renens : 021/637.02.52
Tél. Sierre : 027/452.20.20

www.ti-informatique.com

Les imbattables

MEUBLES Pesse

www.pesse.ch

Fermé le lundi

Sortie autoroute Bex, direction Monthey - Les Illettes

3 GRANDES EXPOSITIONS – 13 500m²

MONTHEY

Le plus grand choix de Suisse romande

SPÉCIAL SOLDES DE JUILLET

% % % %

Sur: **salons - tables - chaises - parois - chambres à coucher - tapis**

Rabais permanent sur tous les prix officiels fournisseurs

FAMILY DOG

Fabrice Cretton
Gardien d'animaux diplômé
Chemin de l'Hermite 3 • 1072 FOREL
E-mail: info@family-dog.ch
www.family-dog.ch

Pension canine

Purina PRO PLAN

Tél. + fax 021 781 25 87

Vente directe de nourriture Proplan

10% de rabais toute l'année

Horaire: Lundi à samedi: 10h30 à 18h
Mercredi: 10h30 à 12h
Dimanche/ferié: Fermé

METRO • BOULOT • APERO
CAVEAUX DE LAVAUX

Vignobles en terrasses

EPESSES
Caveau des Vignerons
Rens. et réservations sur demande
Tél. 079 378 42 49
Ouvert du vendredi au dimanche 17h à 21h
• Du 27.06 au 03.07 Vincent et Blaise Duboux
• Du 04.07 au 10.07 Michel Duboux

LUTRY
Rens. et réservations sur demande
Tél. 078 661 26 25
Ouvert du mardi au samedi 17h à 21h
samedi de 11h à 14h
• Du 28.06 au 30.06 Corc. / Payerne
• Du 01.07 au 02.07 Corc. / Payerne

VILLETTE
Rens. et réservations sur demande
Ouvert du vendredi au dimanche 17h à 21h
Tél. 021 799 36 20
• Du 01.07 au 03.07 Hubert Testuz et fils
• Du 08.07 au 10.07 Henri et Vincent Chollet

RIEX
Rens. et réservations sur demande
Tél. 021 799 19 31
Ouvert du jeudi au dimanche de 17h à 21h
ou sur rendez-vous
• Du 30.06 au 03.07 Domaine de l'Hôpital de Fribourg - Haab Martin
• Du 07.07 au 10.07 Duboux Marc-Henri

GANDVAUX
Rens. et réservations sur demande - Ouvert du vendredi au dimanche 17h à 21h
Réservations pour groupes de 15 à 40 personnes, Point «i» Cully - Tél. 021 799 54 54
• Du 01.07 au 03.07 Union Vinicole Cully - Vivian Gaudin
• Du 08.07 au 10.07 René Ponnaz

31e CONCOURS D'ATTELAGE

Concours Officiel Complet
FINALE ROMANDE

1, 2 et 3 juillet 2005
PUIDOUX

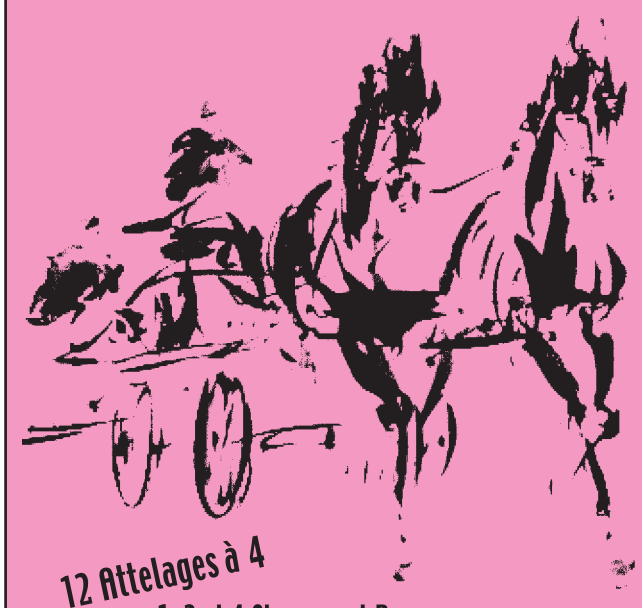

12 Attelages à 4
1, 2 et 4 Chevaux et Poneys

VENDREDI : DRESSAGE
SAMEDI : MARATHON
DIMANCHE : MANIABILITÉ

SAMEDI
SOIRÉE COUNTRY MUSIC
DEMONSTRATION DE TEAM PENNING
(TRI DE BÉTAIL PAR LE RANCH DU BOIS D'ARCHAN)

DIMANCHE
FIN MATINÉE
PRÉSENTATION DES ARTILLEURS DES MILICES VAUDOISES

RESTAURATION CHAUDE SOUS CANTINE - BAR

La Paternelle

pour l'avenir de vos enfants...

Renseignements et documentation:
Secrétariat de La Paternelle
chemin de la Chocolatière 2
1030 Bussigny
021 701 52 80

www.paternelle.ch

Lancez un défi à votre ouïe...

- **Bilan complet de votre audition offert!**
- Protections de l'ouïe au travail, lors de concerts ou à la piscine
- Conseils personnalisés par un audio-prothésiste diplômé
- Choix étendu d'appareils auditifs et d'auxiliaires
- Fournisseur agréé AI, AVS, AMF, SUVA

Petit-Chêne 38 • CH-1003 Lausanne
Tél. 021 323 49 33 • Fax 021 323 49 34
oberdoz@sunrise.ch

SCHMID ACOUSTIQUE
OLIVIER **BERDOZ** SUCCESSEUR

Surprise estivale:
sur présentation de ce coupon, vous recevrez un petit cadeau.

Un seul cadeau par personne. Offre non cumulable. Valable jusqu'au 31 août 2005.

LA COMMUNICATION RETROUVÉE

Large excédent de recettes à Forel

Comptes • Forel jubile, ses comptes explosent.

Le rapport de gestion et des comptes fait ressortir qu'au vu du bénéfice conséquent de l'exercice 2004 des amortissements extraordinaires ont été effectués pour un montant de 1'797'000 francs au total, dont 1'645'000 francs attribués à la provision «Bâtiments». Les dépenses 2004 ont été très proches de celles budgétées, la surprise vient de rentrées fiscales plus importantes que prévues.
M. Gaston Reymond, Syndic, explique qu'il il y a de quoi s'interroger. On comprend difficilement une augmentation des rentrées fiscales faisant suite à une baisse du taux d'imposition. Les rentrées fiscales sont basées sur des acomptes. Quelle sera la surprise à la réception des décomptes ? L'Etat n'aura pas rattrappé son retard sur l'envoi des notifications définitives avant 2007 -2008. Notons que les revenus sont tout de même en augmentation. Malheureusement, aucune statistisque avec des chiffres définitifs n'est disponible.
Le Président du Conseil Bernard Perret souligne le résultat positif des comptes et la situation financière saine de la commune. Il relève que les mouvements de fonds atteignent la somme impressionante de 11'708'172 francs. La commune avait une population de 1'725 habitants au 31.12.2004; la dette par habitant est en baisse régulière: elle s'établit à Fr. 1'937.- par habitant à fin 2004 (2003: 2'198.-). Cependant, il faut admettre que des incertitudes se profilent quant aux nouvelles participations financières des communes, en particulier avec la nouvelle péréquation financière attendue cet été.

Naturalisations
Lors de ce Conseil communal tenu le 23 juin sous la présidence de Bernard Perret; cinq préavis municipaux étaient à l'ordre du jour, tous ont été acceptés à l'unanimité! Une demande de naturalisation a été présentée et acceptée pour Gemma Pelletier, originaire du Québec et Freda Heppell, de Grande-Bretagne.

Epuration
L'extension de l'épuration au quartier de la Tuilière avec demande de crédit et remplacement d'une conduite d'eau potable au quartier de la Tuilière avec demande de crédit ont été traités conjointement . Les crédits respectifs de fr. 107'455.- et 61'800.-
ont été accordés à l'unanimité avec 49 voix; une subvention de l'ECA est attendue pour chacun des deux projets. La Commune de Grandvaux financera en partie le projet, des maisons concernées se trouvant sur son territoire. Le Conseil de Grandvaux se prononcera lundi 27 juin.

Communications
Collaboration intercommunale SDIS. La Municipalité a récemment informé l'Etat-Major de sa volonté d'entreprendre des démarches nécessaires à la formation d'un corps régional. A ce jour, huit communes sur dix sont favorables à une fusion intercommunale. Il va sans dire que le Conseil Communal aura à se prononcer sur la modification du règlement communal, ainsi que sur la convention de collaboration
Service des forêts. Le martelage s'est déroulé par un superbe matin ensoleillé, le 9 juin. Résultat: Résineux 275 plantes pour 570,9 m3 et feuillus 35 plantes pour 57,10 m3. Les lieux sont: Grand-Jorat côté Servion, 91 arbres, 211,5 m3; Grand-Jorat côté Moille, 139 arbres, 233,8 m3; Bois de Grandvaux, 44 arbres, 56,4 m3; Saugey, 36 arbres, 136,3 m3. Recommandation: Il est nécessaire, selon l'inspecteur forestier, Monsieur Keller, que tous les feux de branches ou bois naturel faits en pleine forêt ou en bordure de haie soient annoncés au 118 pour éviter l'arrivée des pompiers sur les lieux à l'improviste. Cela est coûteux. Les forêts de notre commune croissent de 9 m3 par hectare et par an. La surface actuelle est de 88 ha.

Service des Ecoles
Suite à la présentation sur l'harmonisation des horaires pour les transports scolaires, l'achat en 2006 de 3 bus de 35 places équipés de ceintures de sécurité et l'acceptation des TL de modifier les horaires pour la prise en charge de quelques 150 élèves du secondaire, il est demandé pourquoi, subitement, les bus scolaires ne peuvent dorénavant plus sortir des communes de Savigny et de Forel.
M. Daniel Flotron précise bien que les bus sont homologués pour le transport scolaires mais non pour les courses d'écoles plus longues. La commune autorise les transports pour la piscine à Puidoux ou à Chexbres, le zoo de Servion, la patinoire à Lausanne. Il s'agit d'une fâcheuse histoire. Le 18 mai nous avons reçu un avis de droit de M. Zurcher, juriste du DFJP. Les établissements doivent interdire les bus scolaires non équipés de ceintures hors des trajets purement scolaires. La Direction de l'école a donc interdit avec effet immédiat tous trajets hors du tracé des lieux d'enseignement. Les sorties de piscine, la journée du bois au refuge des Quatre Croisées, sis sur le territoire communal, n'ont plus bénéficié des bus scolaires. Lors d'une entrevue avec Mme Lyon, celle-ci a dit ignorer cette directive. La Municipalité lui a envoyé une lettre demandant de prendre position par rapport à cet avis de droit. En attendant, la Municipalité renouvelle son autorisation pour les petites sorties de piscine, bibliothèque ou autres.

Bruno Mercier BM-W

Réception pour les bourgeois

Pully • Ils sont venus ils sont tous là...

Après 35 ans d'idylle avec «leur ville», le couple Alfred Herman, venu de Belgique est entré en bourgeoisie pulliérane à la fin de l'année dernière. Aujourd'hui atteint dans sa santé, Alfred Herman plaisante: «Heureusement que j'ai eu mon audition en 2002 car c'est pas sûr qu'on m'ait pris comme bon Suisse maintenant avec une jambe en moins...». Aux côtés de son épouse, il montrait sa joie d'être reçu par les autorités au titre de bourgeois de Pully. Pourquoi avez-vous demandé la bourgeoisie de Pully ? On nous a si bien reçus ici, lorsque nous sommes arrivés en 1970 rétorque le pharmacien aujourd'hui retraité.
Ils étaient une quarantaine, sur les 50 invités, à répondre à cette traditionnelle invitation. Jean-François Thonney, le syndic leur a dit sa fierté de les accueillir, rappelant qu'ils méritaient largement leur nouveau titre après avoir fait l'effort de connaître les arcanes politiques, géographiques et historiques de la Suisse et du canton de Vaud.
Quelques mots de bienvenue, la présentation des autorités, une visite du Musée de Pully et tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet en leur honneur où les conversations allaient bon train.

Nina Brissot

Bons résultats, mauvaises liquidités

Riex • les comptes communaux sous la loupe.

Comme chaque année à pareille époque, le Conseil communal de Riex a examiné les comptes de l'exercice précédent. Et cette année encore, comme l'a constaté l'assemblée présidée par Monique Sprüngli, le résultat est plus que satisfaisant: malgré un budget déficitaire d'environ cent mille francs, les comptes communaux 2004 affichent un bénéfice de quelques Fr. 14'218.-. En outre, des amortissements supplémentaires à hauteur de Fr. 139'169.- ont été effectués. Le syndic Jean-Daniel Badoux a expliqué au Conseil que des rentrées fiscales en hausse ainsi qu'une subvention cantonale inattendue pour l'exploitation des forêts sont en grande partie responsables de ce résultat meilleur que prévu.
Au chapitre des regrets: la vigne. La récolte a souffert de la sécheresse de 2003 et ce compte a donc été déficitaire, mais la récolte 2004 correspondait aux quotas et s'est bien vendue ; la vigne communale devrait donc retrouver les chiffres noirs cette année.
Les abondantes chutes de neige de l'hiver 2004-2005 ont également grevé les comptes communaux: les frais de déneigement ont été exceptionnellement élevés. Mais, dans l'ensemble, il s'agit d'un très bon résultat comptable.
Le Conseil a manifesté sa satisfaction en approuvant ces comptes, le rapport de gestion ainsi que les amortissements supplémentaires à l'unanimité, suivant en cela les recommandations d'Arthur Sauter, président de la commission des finances. Jean Christophe Schwaab a toutefois vivement regretté que la Municipalité ait évoqué des «problèmes financiers» pour justifier la vente des actions de la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE) et donc la participation de la commune de Riex à la privatisation rampante de notre électricité, problèmes financiers selon lui inexistants à la lecture du bénéfice 2004. M le Syndic a rétorqué que Riex, malgré sa bonne santé financière, souffre d'un manque chronique de liquidités, dû entre autres à l'incapacité du canton à faire rentrer les impôts. A la question de M. Schwaab demandant ce que la municipalité comptait faire pour régler ce problème, M. Badoux a paru assez résigné et a expliqué que l'Etat semble en ce moment assez hermétique aux demandes des communes.
Le Conseil a ensuite renouvelé sa confiance à la commission des finances, réélue en bloc et à l'unanimité pour trois ans. Il s'agit de Mme Claudine Imfeld, MM. Charles-Henri Delapraz, Marc-Henri Duboux, Pierre-Alain Genton et Arthur Sauter (président). Les autres points de l'ordre du jour ayant été renvoyés, car pas encore mûrs pour une décision, la présidente a levé la séance vers 21h45 et invité les membres du Conseil et de la Municipalité au traditionnel verre de l'amitié. Tous ont pu apprécier le Riex 2004 rouge et blanc qui a obtenu d'excellentes note des dégustateurs du Caveau. Les gourmets l'apprécieront à n'en pas douter tout autant. jcs

PUBLICITÉ

CYCLES Jordan
RÉPARATION - VENTE
Raleigh - BMC
www.jordan.ch
Rue du Collège 24, 1800 Vevey
Tél. 021 921 90 17
Fax 021 922 53 35

Conseil communal de Puidoux

Puidoux • Le Conseil veut conserver un septet pour administrer la commune.

« Les comptes sont bons mais la facture sociale du canton nous donne une vision cauchemardesque de ce qui nous attend» souligne Samuel Bovy, syndic de Puidoux. A l'unanimité le Conseil communal a accepté les comptes 2004 qui bouclent avec un léger bénéfice. Denis Destraz, président de la commission de gestion a surtout relevé la qualité du travail de la Municipalité. «Cet excédent des revenus ne peut que nous réjouir et nous pousse à qualifier cet exercice d'excellent. Sans vouloir minimiser l'embellie, il convient toutefois de relever que les principales augmentations de revenus proviennent d'impôts aléatoires et curieusement, d'impôts sur le bénéfice d'entreprises, ceci sans que l'on puisse en expliquer précisément les causes» nuance Denis Destraz.
Le Conseil a passé acte d'admission à la bourgeoisie de Puidoux de Asllan et Kevsera Demolli et de leurs deux enfants Perparim, 1989, / Kujtesa,1993, tous ressortissants de l'ex-Yougoslavie. Michaël Pereira da Silva, né le 6 février 1991 à Vevey est également admis à la bourgeoisie de Puidoux. Le syndic Samuel Bovy a rappelé que la nouvelle loi sur le droit de cité chargera les exécutifs de procéder aux auditions des candidats à la naturalisation. Les demandes en cours sont traitées selon l'ancienne procédure.
Le préavis concernant la modification du règlement du 16 avril 1985 pour le Conseil communal a aisément passé la rampe avec le maintien du nombre de membres de la municipalité à 7. Ce préavis dans la continuité prévoit le mode d'élection majoritaire à 2 tours et la confirmation du nombre de conseillers communaux à 60 avec en corollaire la conservation de 11 suppléants.
L'acquisition par la commune de Puidoux de parcelles de vigne situées en appellation «Dezaley» pour un montant global maximum de frs.150'000.- a été admise dans la résistance. Certains conseillers se sont élevés face à ce procédé qui voit les collectivités publiques se profiler sur le marché foncier viticole pour concurrencer les éventuels vignerons acquéreurs. Le syndic Bovy a désamorcé l'aspect menaçant de cette mystification en précisant que la légitimité autorisait une mise en bouteille du patrimoine communal sans nuire à qui que ce soit. Le but était simplement d'être présent si une éventualité s'offrait.

Communications
Le président Jean-Paul Favre a rappelé que la Fête du 1er août se déroulerait aux Monts Cheseaux et que les galériens du Conseil communal pouvaient pagayer au concours de rames le 14 août prochain à Cully.
Le syndic Samuel Bovy a précisé que la crèche-garderie «Les Marmousets» à Chexbres (Place de la Gare) débutait ses activités le 22 août et que la directrice Patricia Cosandey était à disposition pour tout renseignement utile. Il a d'autre part débattu de la problématique de la vente des cures dans le canton par l'Etat de Vaud et annoncé que la commune souhaitait se porter acquéreuse en priorité si un tel objet se présentait sur le marché.
Isabelle Pache, municipale, a confirmé qu'une mise à l'enquête pour l'implantation d'une patinoire, au Verney, avec 120 places de parc, serait déposée le 28 juin prochain par un groupe privé. La prochaine séance est agendée au 6 octobre 2005.

Gilbert Rime

Les comptes 2004 en bref

Les comptes de Puidoux 2004 en un clin d'oeil

Charges:	Fr. 9,754.- millions.
Revenus:	Fr. 9,759.- millions
Bénéfice:	Fr. 4'852.-
Marge d'autofinancement:	Fr. 1,758 million
Dette:	Fr. 13,2 millions
Dette par habitant:	Fr. 6'667
Total des amortissements:	Fr. 1,302 million
Attributions au fonds de réserve:	Fr. 395.000 fr

PUBLICITÉ

SOLDES

super samedi

soldes sonderverkauf saldi

Uniquement samedi 2 juillet 2005

Coffret Estée Lauder — 50% de rabais
Choix varié

Jeans Miss Sixty — 50% de rabais
Divers modèles

Chemises «Kauf» — 45.–
Manches courtes, divers coloris
au lieu de 89.90

Climatiseur «Soba» — 500.–
Télécommande, réglable de 18° C à 29° C, dèshumidificateur
au lieu de 1360.–

Garnitures de lit — 50.–
«Bassetti», foure de duvet 160x210 cm, taie d'oreiller 60x60 cm
au lieu de 199.–

Table de Ping-Pong — 490.–
«Kettler» modèle Maverick, livraison gratuite
au lieu de 698.–

Stylo Mont-Blanc — 80.–
Modèle Scenium
au lieu de 139.–

Camescope Canon — 440.–
MV-800, Zoom digital 400x, Ecran LCD 2,4"
au lieu de 648.–

50% de rabais supplémentaires dans tous les rayons!

Offres valables dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve de modification des prix, des modèles et des caractéristiques techniques.

www.manor.ch Vevey

MANOR

arel forever
fashion style
...ou l'univers de l'élégance revisité

Une nouvelle ambiance
Un nouvel hommage à la femme

Soldes
10 à 40 %
sur toute la collection

Jiki - Lanvin - Lagerfeld Gallery - Vivienne Westwood - Ikito - Ricci Andrist - Ungaro Fever - Montana Blu - Thierry Mugler - Christian Llinares

Arel Forever fashion style
Grand-Rue 8 à Lutry
Tél. 021 323 78 82 - Fax 021 791 68 39
e-mail: boutique.arel@bluewin.ch

LA FERME DU MEUBLE
1037 ETAGNIÈRES
021 731 20 80

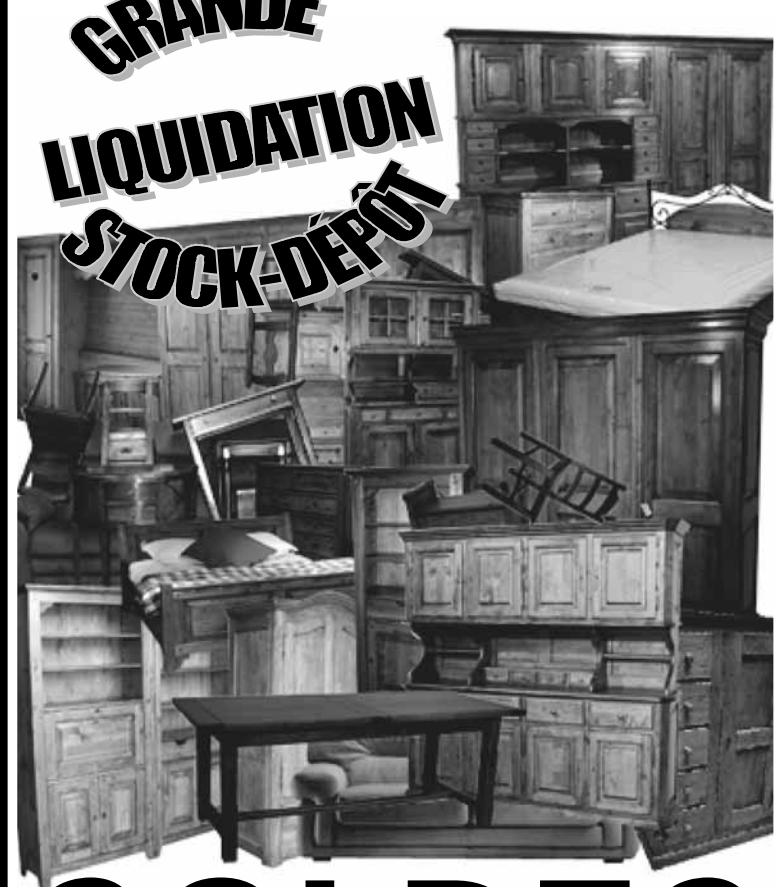

SOLDES
Lu - ve: 10 h - 12 h/14 h - 19 h, sa: 10 h - 17 h
www.lafermedumeuble.ch

Un cadre, un style, un accueil
Jasmina
des soldes de haute qualité
20% à 50%
sur tous les modèles
Av. du Théâtre 1 - 1005 Lausanne
Tél. 021 312 26 80
Non stop de 9h à 18h30. Fermé lundi matin

Antic'horloge
Le spécialiste de la montre de marque "second hand" et de l'horlogerie ancienne

Tél. 021 943 21 68
Natel 079 509 23 48
Réparations
Magasin:
Rue du Simplon 16
1800 VEVEY
Ouvert le samedi de 10h à 12h ou sur R.V.

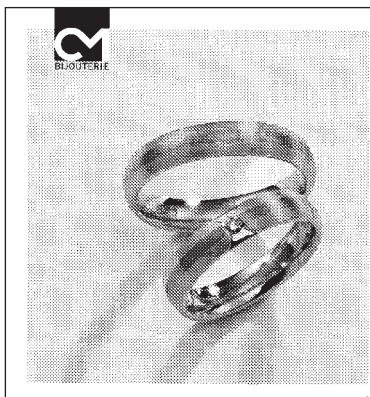

ACTION
20 %
sur les alliances jusqu'à fin septembre

Gravures à la main gratuites
Réparation et transformation
Bijouterie Melitta Bühler Horlogerie
Dans le Vieux Pully, rue du Midi 2, 1009 Pully
Tél. 021 / 728 23 33

CAPRICE

Lingerie de jour et de nuit, maillots de bain, sport, maternité, etc...

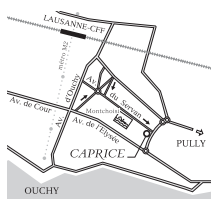

SOLDES

Avenue du Servan 38 • 1006 Lausanne
Tél. 021 601 69 20

10% de réduction sur les articles non soldés

INTERMARCHÉ LUGRIN
Les Mousquetaires

OUVERTURE LE 22 JUIN

NOUVEAUX RAYONS : TEXTILE, CAVE À VINS ET PRODUITS FRAIS
Création d'un Espace Cafétéria-Brasserie, Tabac Presse

INTERMARCHE LUGRIN • LE MOINS CHER ET LE PLUS PROCHE DE VOUS ...
A 10 min. de la frontière de St Gingolph / France voisine • OUVERT LE DIMANCHE MATIN

«Il faudra passer à la caisse!»

Chardonne • Seule commune déficitaire du district en 2004, la commune affiche un déficit de 439'000 francs. «Si le taux d'impôt n'est pas augmenté, la dette explosera», alerte le syndic.

« Si nous n'augmentons pas notre taux d'imposition de dix points au moins, nous devrons faire face à une dette de 10 millions d'ici à 2008 et surtout, nous allons finir avec une perte d'un million l'an prochain», alerte Jean-Philippe Blanc. Peu adepte de la langue de bois, le syndic de Chardonne ne cesse de remettre le sujet sur le tapis: «Ca fait deux ans que je le demande, mais maintenant, il va falloir passer à la caisse. Je reviendrai avec cette proposition en septembre».

Défaut d'impôts aléatoires

Avec un excédent de charges de 439'000 francs, Chardonne est la seule commune du district dont les comptes 2004 affichent un résultat négatif. Mais ce n'est pas faute de mal gérer ses comptes. Pour preuve, le syndic et grand argentier communal est parvenu à réduire ce déficit de moitié par rapport à la perte prévue au budget - 876'000 francs - grâce à un gros effort au niveau du contrôle des charges.

Quant à la différence d'avec les autres communes, qui pour la plupart enregistrent de très confortables résultats, «il faut la relativiser», explique Jean-Philippe Blanc, «car elles ont toutes fait des bénéfices en 2004 grâce à des impôts aléatoires. Ces mêmes impôts aléatoires qui nous ont fait défaut». Sur ces dix dernières années, «la moyenne de ces recettes imprévisibles à Chardonne est de 850'000 francs par an». Or en 2004, Chardonne a encaissé à ce poste près de 200'000 francs de moins que cette moyenne.

Avenir difficile

Ajouté au déficit budgétisé pour 2005 - 1,27 million de francs - la situation financière de la commune semble dans une impasse. Et la capacité d'autofinancement (cash flow) s'annonce cette fois négative, à hauteur de 700'000 francs, ce qui va plomber les possibilités de financer les investissements de la commune. Lesquels seront élevés, avec notamment 1,6 million pour la promenade du Château. Jean-Philippe Blanc le répète: «Nous devrons recourir aux emprunts».

Textes: SN

Les comptes 2004 en bref

Dépenses	9,1 mios de fr.
Recettes	8,7 mios de fr.
Perte	439'000 fr.
Autofinancement	256'000 fr.
Dette	5,7 mios de fr.
Dette par habitant	2072.-

Corseaux retrouve les chiffres noirs

Comptes 2004 • Des successions et donations imprévisibles génèrent un autofinancement de 1,9million et permettent d'éponger d'anciens déficits.

« Ces comptes sont très satisfaisants, ils nous ont permis de combler le déficit des deux derniers exercices», se félicite François Rod, syndic de Corseaux. «Mais ils sont principalement dus à des recettes aléatoires». Si l'exercice 2004 affiche une confortable marge d'autofinancement de près de 2 millions de francs, c'est en effet grâce à deux successions et une donation importante imprévues, pour un total de 1,45 million de francs. Mais cette bonne surprise a une contrepartie moins réjouissante: «Nous avons perdu un bon contribuable dans la commune», nuance François Rod.

Reste que ce cash flow a notamment permis d'amortir le solde du découvert de 2003 - 320'000 francs - et d'attribuer 1,5 million de francs au fonds de réserve pour équipement d'utilité publique.

Incertitude sur les acomptes

Deuxième bonne surprise, une embellie de près de 600'000 francs des recettes fiscales courantes en regard du montant budgété «Nous avons été prudents dans nos projections», explique l'argentier corsalin. «Compte tenu de la bascule des points d'impôts, il est très difficile de faire des estimations précises».

D'autre part, «une réserve doit être émise quant aux chiffres portés dans ces comptes», avertit la Municipalité dans son rapport de gestion. «C'est désormais la commune de domicile du contribuable au 31 décembre qui encaisse ses impôts», précise le syndic. «Aussi, dans ces comptes, peut-être avons-nous comptabilisé des acomptes d'habitants qui ont quitté la commune en fin d'année, auquel cas nous devrons reverser ces montants à la nouvelle commune de domicile». D'autre part, au moment du bouclement, seuls 70% des taxations 2003 étaient établies, ce qui pourrait modifier la situation courant 2005.

Gros investissements à venir

Cotés dépenses, celles du ressort de la commune ont été bien maîtrisées, de nombreux postes affichant des totaux au dessous de ceux budgétés. Ce qui n'est pas le cas des dépenses imposées par le canton - facture sociale ou péréquation financière. «Et nous savons très bien que ces charges cantonales ne manqueront pas de grimper encore à l'avenir», souligne le syndic, «sachant que le peuple a refusé une hausse des impôts».

Pareils résultats permettent-ils d'envisager une baisse du taux d'imposition ? «Non, en tout cas pas grâce à un résultat positif ponctuel dû à des recettes aléatoires. Il faut que l'embellie se confirme sur plusieurs années», rétorque François Rod.

D'autant que Corseaux devra faire face ces prochaines années à de gros investissements. «Bien que 2004 se termine dans les chiffres noirs, la prudence reste de mise», avertit la Municipalité. «Des investissements et amortissement importants devront être consentis et le compte de fonctionnement se verra grevé pour plusieurs années».

D'ores et déjà programmés, pour autant qu'ils reçoivent l'aval du législatif, la suite des travaux de réfection du collège 1960, le local du service du feu commun à Corseaux et Corsier ou le plan général d'évacuation des eaux.

Textes: SN

Les comptes 2004 en bref

Recettes	10,78 mios fr.
Dépenses	10,77 mios fr.
Cash flow	1,9 mios fr.
Excédent de recettes	6564.- fr.
Dette	6,1 mios fr.
Dette par habitant	2900.- fr.

LUTRY
Concerts sur le quai

Tous les jeudis et vendredis de 20 h à 22 h

Programme de juillet

Vendredi 1er
Old Time Gang - «Jazz des années 20»

Jeudi 7
Arc-en-ciel - «Variété»

Vendredi 8
Smile - «Blues Rock»

Jeudi 14
Old hits - «Tubes des années 80»

Vendredi 15
Parking & Son - «Tubes des années 70»

Jeudi 21
Manou & The Moneymakers - «Funky-Blues-Rock»

Vendredi 22
New Country-Rain - «Country»

Jeudi 28
Orchidea Trio - «Rock & Blues»

Vendredi 29
Fête du Sauvetage

L'organisation est assurée par la Commission culturelle de la Société de Développement de Lutry
Pour tous contacts: SDL, cp 87, 1095 Lutry, tél. 079 617 38 53

Le programme du mois d'août sera publié dans Le Régional du 22 juillet

Les concerts sont annulés en cas de pluie

votre
ANNONCE
dans LE RÉGIONAL

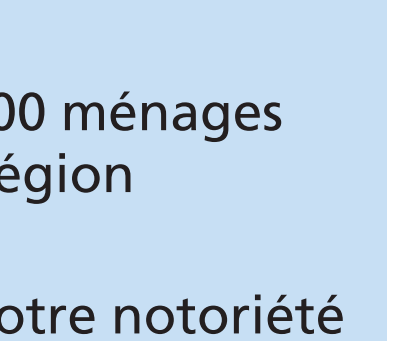

→ touche 90'000 ménages dans votre région

→ augmente votre notoriété

→ dynamise votre image

investissez dans le futur de votre entreprise

Pour un conseil personnalisé dans votre communication, contactez notre service ventes au 021 721 20 30

Le Régional
L'accent de votre région

Exclusif: la transaction secrète qui prouve le chantage

Abattoir • Une pièce à conviction parvenue au *Régional* prouve que les responsables du SIGE ont été victimes d'un chantage. «C'était le seul moyen que nous avions pour récupérer notre dû», se défendent les auteurs de ces pressions. La lecture du rapport confidentiel dont sort ce document laisse par ailleurs supposer qu'il pourrait y avoir eu enrichissement personnel et permet de mieux cerner les responsabilités des intervenants. Enquête à rebondissements.

Accusés de «graves et inexcusables erreurs de gestion, amateurisme coupable et violations de plusieurs lois et règlements» par la commission d'enquête du Service intercommunal de gestion (SIGE) chargée de faire la lumière sur le fiasco financier consécutif à la transformation de l'abattoir de Clarens, ses supposés responsables devront en répondre pénalement.

Chiffrant le dépassement du budget de de ces travaux à 8 millions de francs (9 millions votés, 17 millions facturés!) et le surcoût de l'ouvrage par rapport à sa valeur intrinsèque de 2,4 à 3,4 millions de francs, ce groupe d'investigation vise directement tout ou partie du comité de direction du SIGE (son organe exécutif), ainsi que son secrétaire et ses principaux mandataires (lire détails dans *Le Régional* no 281 sur www.leregional.ch).

«Floué et abusé»

Mais aujourd'hui, les langues se délient. A commencer par celles des sept politiciens - quatre syndics et trois municipaux - formant ce collège exécutif qui, pour leur défense, affirment avoir été victimes de la part du constructeur de l'incinérateur de l'abattoir (TTS France SA, ci-après TTS) de «chantages réitérés» qui auraient fait gonfler la facture finale.

En outre, admettant qu'en droit, leur responsabilité d'élus est engagée, ils estiment celle des mandataires «paradoxalement peu mise en évidence dans le rapport d'enquête du SIGE, comparativement à celui de l'expert technique». Rejetant la faute sur ces mêmes mandataires, qui les auraient «floués et abusés», ils se refusent à toute démission, qualifiant de «lacunaire et imprécis» le rapport Rohner, du nom du patron des enquêteurs du SIGE (lire leurs justifications ci-dessous et la réaction de René Rohner en page 9).

Pièce à conviction

Strictement confidentielle, l'expertise technique qu'ils évoquent est parvenue à la rédaction du *Régional*. Il s'agit de l'analyse d'Industrial Engineering (IE), société spécialisée dans la conception et la construction de bâtiments industriels mandatée par la commission Rohner pour déterminer les causes du dépassement de budget sous l'angle technique.

Tirée de ce rapport, la pièce à conviction que nous publions en page 9 prouve que les dirigeants du SIGE ont été victimes de chantage. Définissant les modalités d'une transaction secrète entre le SIGE et TTS, elle démontre que le SIGE a dû payer à cette dernière la somme de 675'000 francs pour pouvoir récupérer les 12 classeurs du mode d'emploi de l'incinérateur et son logiciel de fonctionnement. «TTS a, à un moment donné, repris le logiciel permettant de faire fonctionner ce four», confirme Claude Genton, membre du comité de direction du SIGE (spontanément, il utilise le terme «piqué», avant de se corriger, ndlr.). «Par la suite, nous avons continuellement dû négocier avec cette entreprise pour qu'elle mette ce four en route. Et ce n'est qu'une partie du chantage!», lâche le syndic de Jongny.

«J'en ai eu ras le bol!»

Le chantage étant avéré, la vraie question est de savoir si la somme exigée et celle payée lors de cette transaction secrète étaient dues ou non. Contactés à ce sujet, Jules Schira et Jean-Paul Pflieger, respectivement directeur et directeur général de TTS France SA, avouent avoir exercé un chantage sur le SIGE, mais le justifient: «Leur mettre la pression était le seul moyen pour nous d'obtenir paiement des 1,18 million de francs qu'ils nous devaient».

Jules Schira explique: «Selon notre contrat, le transfert de propriété devait se faire après réception de l'installation et paiement intégral des factures. Nous avons livré un incinérateur prêt à l'emploi fin mars 2004, mais le SIGE n'avait pas de personnel capable de le faire fonctionner. Aussi, René Aebischer (alors directeur de l'abattoir, ndlr.) m'a demandé de l'exploiter moi-même, ce que j'ai fait jusqu'en juillet. Conséquence, conformément à notre contrat, qui prévoyait la facturation des heures de régie, la note a grimpé jusqu'à 738'000 francs. Mais comme aucun paiement n'intervenait, j'en ai eu ras le bol de travailler gratuitement et pour éviter que la facture n'augmente encore, j'ai donc décidé de retirer le logiciel et de rentrer».

Jean-Paul Pflieger précise: «En ajoutant à ces 738'000 francs les commandes supplémentaires passées oralement par Daniel Kratzer (coordinateur du chantier, ndlr.), le montant dû est monté à 1,18 million».

Sur ce point, les experts d'IE semblent donner raison aux deux responsables de TTS: «Daniel Kratzer a parlé de pressions exercées par TTS - retrait du logiciel de fonctionnement du four et commandement de payer - pour obtenir le paiement d'un acompte de 738'000 fr. Sans en référer aux dirigeants du SIGE, Daniel Kratzer a alors encore passé à TTS, oralement, des commandes à hauteur de 232'000 pour permettre la mise en service du four». Tenant compte de la TVA, ces deux montants additionnés avoisinent bel et bien les 1,18 millions de francs réclamés par TTS.

«Manœuvres peu catholiques»...

Arrive l'épisode de la transaction secrète, ainsi expliqué par Jean-Paul Pflieger: «Nous nous sommes assis autour d'une table et les responsables du SIGE nous ont dit qu'ils n'avaient plus d'argent pour nous régler, car ils devaient faire face à un très gros dépassement de budget. Plutôt que de tout perdre, nous avons accepté de signer leur proposition de paiement de 675'000 francs, renonçant au solde de 505'000 francs».

Transmis aux enquêteurs il y a deux mois seulement, ce cadavre resté dans les placards du SIGE est venu gonfler la facture finale à la dernière minute «de plus de 400'000 francs», confie René Rohner. Mais comment une transaction de 675'000 francs peut-elle générer un surcoût de 400'000 francs? «Je n'arrive pas à l'expliquer», avoue le patron des enquêteurs. «Ce dossier est très complexe et il comporte une ou deux manœuvres pas catholiques au niveau de la facturation à TTS. Il y a quelque chose qui passe d'un tiroir à un autre...».

Des faits étranges…

«Nous nous sommes fait roulés plusieurs fois», insiste Claude Genton. «On (il désigne Daniel Kratzer, ndlr.) nous a par exemple prétendu que TTS était la seule entreprise capable de fournir un tel four». Ce que dément l'expertise d'IE, dont une lecture attentive permet de mieux cerner les responsabilités des différents intervenants. «TTS n'avait jamais réalisé d'installation analogue auparavant. Aussi s'agissait-il pour elle d'un prototype. Le contrat a été signé par Pierre Salvi (syndic de Montreux) sur recommandation de Daniel Kratzer», mais, fait étrange, «les règles légales sur les marchés publics n'ont pas été suivies, aucun appel d'offre n'ayant été lancé».

Deuxième fait étrange, de mandataire chargé de l'étude de faisabilité de l'incinérateur, la société française en est devenue l'adjudicatrice. Pari risqué puisqu'«en cas de faille dans la réalisation, le maître d'œuvre ne peut plus se retourner contre le mandataire», explique René Aebischer. Lequel, alors directeur de l'abattoir, prétend avoir été le seul à tirer la sonnette d'alarme: «Sur les neuf personnes réunies autour de la table ce jour là, je suis le seul à avoir voté contre cette adjudication».

Reste que le contrat spécial signé entre le SIGE et TTS permet dès lors à cette dernière «de facturer en régie toutes les heures liées à l'expérimentation et à l'exploitation en phase d'essai», souligne l'expertise d'IE. Claude Genton se rappelle: «Nous avons même dû leur payer des factures d'hôtel». Cette situation «constituait une source importante de conflits», relèvent les experts, «TTS, petite entité, ne disposant pas des moyens financiers pour développer un prototype de cette taille». «Ils ont même dû aller effectuer des travaux en Hongrie où ils coûtaient moins cher qu'en France», confie Claude Genton.

Panne d'hygiène...

Détail inquiétant appris lors de nos investigations, le broyeur vers lequel les déchets sont acheminés depuis la zone dite «sale» de l'abattoir par un circuit fermé, avant d'être envoyés vers le four, est en panne depuis 2 mois. Ce qui oblige le personnel à les transférer par container à travers la zone à viande, zone dite «propre» et sous haute hygiène, pour les évacuer vers la benne qui part à Centravo, centrale de traitement de déchets carnés. Ce qui rend le respect des normes très délicat: «Nous attendons la fin de l'abattage pour que la zone propre soit vide de viande avant de la traverser avec les déchets. Ensuite nous procédons au nettoyage de la salle», affirme Pierre-Alain Tauxe, responsable d'unité.

La maintenance de ce broyeur acheté d'occasion était assurée par TTS, mais comme le SIGE est en litige avec la société française, notamment pour un solde de TVA sur lequel cette dernière ne veut pas transiger, la réparation a été confiée à l'atelier du SIGE. Mais elle traîne, selon nos informations, en raison de sa complexité. «Normalement, un mécanicien débrouillard devrait pouvoir le réparer, mais ils n'ont pas l'expérience de cette machine. Il faudrait que l'un de nos techniciens les guide», explique Jules Schira. Pendant ce temps, l'évacuation des déchets vers Centravo alourdit les frais d'exploitation de quelque 15'000 francs par mois!

Un prototype 2,8 mios trop cher!

Au bout du compte, à cause à la fois d'une technologie apparemment non maîtrisée au départ par TTS et de prestations constamment revues à la hausse par le SIGE, la construction par TTS de l'incinérateur prototype aura coûté au SIGE 4,5 millions de francs au lieu des 1,7 million de francs devisés, soit 2,8 millions de francs plus cher que prévu, et 1,6 million de plus que sa valeur intrinsèque!

Car, et c'est là où le bât blesse vraiment, contrairement à l'affirmation de Daniel Kratzer, «il existait une entreprise concurrente spécialisée - Joseph Egli AG - qui aurait pu fournir d'emblée un produit parfaitement maîtrisé au prix de...2,9 millions de francs!», révèle l'expertise d'IE.

Comble de l'histoire, au bénéfice désormais de l'expérience nécessaire à sa réalisation, «TTS a mis en 2005 sur le marché une installation identique pour 2,6 mios», révèle IE.

Toutefois, réfutant le soupçon de s'être offert l'acquisition des connaissances nécessaires à la construction de ce prototype aux frais du SIGE, Jean-Paul Pflieger attribue au contraire à ce dernier l'entière responsabilité de ce surcoût: «Le devis initial correspondait à un certain volume de prestations, mais ces prestations ont sans cesse été revues à la hausse. Il y a eu dépassement parce il n'y avait du côté du SIGE aucun suivi entre le budget et la réalisation et que nous avions affaire à des gens qui n'avaient aucune connaissance du domaine».

Toujours est-il que, ajoutés au fait que des honoraires anormalement élevés ont été perçus par un autre mandataire, laissant supposer qu'il y pourrait y avoir eu enrichissement personnel de sa part (lire l'encadré), tous ces éléments permettent de mieux cerner les responsabilités des différents intervenants. A la justice désormais de se pencher en détail sur ce dossier complexe pour dissiper ces nombreuses zones d'ombre.

Textes et photo: Serge Noyer

Honoraires anormalement élevés...

Autre révélation tirée du rapport confidentiel d'IE, la relation entre les honoraires perçus par Michel Bernard, de la société Pingat, spécialisée dans le conseil en matière d'équipement d'abattoirs, et le matériel commandé par le SIGE, est anormalement élevée. Selon les éléments recueillis par les experts d'IE, Pingat aurait facturé des honoraires à concurrence de 536'992 francs, toutefois sans fournir de justificatifs! «Au taux d'honoraires convenu, soit 12,5%, cela correspondrait à un montant de fournitures de 4'295'936 francs. Or, Pingat aurait procédé, sous la direction de Daniel Kratzer, à des adjudications pour un montant de 2'173'746 francs», avancent les experts. Une grosse différence laissant supposer qu'il pourrait y avoir eu enrichissement personnel de part et d'autre.

«J'en connais certains qui doivent mal dormir...»

Assumer? • Alors que tous les responsables se rejettent la faute parmi, seul un membre du comité de direction assume, faisant preuve d'une singulière humilité.

«Démissionner serait considéré comme un aveu de ma part», lance Pierre Salvi. Président du comité de direction du SIGE, syndic de Montreux et conseiller national, ce politicien professionnel rejette la responsabilité de ce gouffre financier à l'échelon inférieur: «Aujourd'hui, je suis heureux que la justice soit saisie de cette affaire, car j'estime que nous avons été floués par les mandataires. Si nous avions été informés des dépassements, nous aurions pu faire un arrêt sur image pour refaire une évaluation. Mais l'information n'est pas remontée jusqu'à nous». Contesté par René Rohner, président de la commission d'enquête du SIGE, l'argument ne résiste pas à l'analyse de la chronologie des événements (lire notre interview en page 9).

Si j'aurais su...

Dans une prise de position collective lue par Pierre Salvi à l'heure où le conseil intercommunal du SIGE décidait de les renvoyer devant la justice, les sept politiciens formant le collège exécutif du SIGE déplorent les «imprécisions et les lacunes» contenues dans le rapport Rohner, lesquelles «nuisent à la bonne interprétation des conclusions». Outre le fait que les fautes commises par les mandataires, telles que démontrées par le rapport d'Industrial Engineering, y soient à leur avis «peu mises en évidence», ils regrettent aussi que la responsabilité de leur prédécesseurs y soit minimisée (le projet de transformation de l'abattoir a débuté sous l'égide du Service intercommunal des viandes et denrées alimentaires, présidé par Yves Christen, ndlr.).

Visiblement secoué par la perspective d'être traduit en justice, Alain Matthey, syndic de La Tour-de-Peilz et membre du comité de direction, particulièrement visé en sa qualité de responsable dicastère de l'abattoir, renvoie les médias à son avocat. Lui aussi membre du comité de direction, le municipal veveysan Laurent Ballif est pour sa part soulagé: «Je suis content qu'une procédure judiciaire soit lancée. Si nous avions su au départ que la facture serait de 17 millions... Si nous avions su que d'importants contrats seraient dénoncés (il fait allusion à la maison Suter, qui ne fait plus abattre ses porcs à Clarens, mais en Suisse alémanique. 1500 tonnes échappent ainsi à l'exercice 2005, ce qui entraîne une baisse très importante de l'activité de l'abattoir, ndlr.)... Si nous avions su qu'il y aurait l'épizootie bovine...». Bref, si j'aurais su, j'aurais pas venu!

Administration pieuvre

«Sur les 17 millions, il y a 8 millions dont on ne trouve pas de trace écrite», poursuit Laurent Ballif. «Nous n'avons jamais attribué plus de 9 millions de contrats (montant du seul budget voté par préavis, ndlr.)». Et l'édile de soupçonner: «Des factures sont restées chez René Aebischer».

Ce que conteste avec force l'intéressé: «Les factures du chantier ont toutes été adressées au Quai Maria Belgia 8 (siège administratif du SIGE)». Pourquoi alors ne sont-elles pas remontées jusqu'au comité de direction? «Tout ce que je peux dire est que la structure administrative du SIGE se comporte comme une pieuvre. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai démissionné (en juillet 2004, ndlr.)».

Accusé par le rapport Rohner d'avoir «manifestement poussé à la dépense», le même René Aebischer questionne: «Les gens qui le prétendent ont-ils déjà visité un abattoir répondant aux normes européennes? Ma réponse est non! Ils ne sont donc absolument pas informés quant au niveau d'hygiène et d'équipement requis. La justice permettra à chacun de répondre aux griefs qui lui sont faits en fonction des mandats attribués. J'en connais certains qui en ce moment doivent mal dormir...».

Là où les différents responsables se rejettent de manière peu élégante la faute les uns sur les autres, Claude Genton fait pour sa part preuve d'une singulière humilité: «Nous accuser d'amateurs est juste». Et le syndic de Jongny de déplorer: «Je ne m'explique toujours pas pourquoi nous n'avons pas un jour dit halte, on arrête tout et on oublie ce four. Nous aurions alors investi 1 million, mais nous n'en aurions pas perdu deux de plus...».

SN

PUBLICITÉ

POMPES FUNÈBRES ACROPOLE

Inhumation et incinération – Prévoyance funéraire

André Bovay, Directeur

1004 Lausanne 021 617 25 17

1814 La Tour-de-Peilz 021 944 00 54

«C'est d'un culotté incroyable!»

Entretien • Les dirigeants du SIGE rejettent la responsabilité du surcoût de l'abattoir de Clarens sur les mandataires, qualifiant l'enquête de «lacunaire et imprécise». Patron de la commission d'enquête, René Rohner réagit avec force à ces critiques. Les renvoyant à leurs fautes, il dévoile un élément inédit au sujet du chantage, commente les soupçons d'enrichissement personnel et annonce le dépôt d'une plainte pénale courant juillet.

Le premier couperet tombe: plainte pénale sera déposée courant juillet contre les supposés responsables du fiasco financier consécutif à la transformation de l'abattoir de Clarens.
Parmi eux, la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur ce dépassement de budget de 8 millions de francs vise dans son rapport les sept politiciens du comité de direction du SIGE, les accusant «d'amateurisme coupable», de «graves et inexcusables erreurs» et de violations de plusieurs lois et règlements.
Pour leur défense, ces quatre syndics et trois municipaux rejettent la responsabilité de ce gouffre sur les mandataires, affirmant notamment avoir été victimes de «chantages réitérés» de la part du constructeur de l'incinérateur, ce que prouve le document exclusif publié ci-dessous. Cependant, si les auteurs de ce chantage avouent avoir exercé des pressions, ils les justifient: «C'était le seul moyen d'obtenir paiement de sommes qui nous étaient dues».
La lecture attentive de l'expertise technique confidentielle, dont est tirée cette pièce à conviction, laisse par ailleurs supposer qu'il pourrait y avoir eu enrichissement personnel de la part de certains mandataires (sur ces points, lire notre enquête en page 8).

600 heures de travail

Après avoir travaillé sur ce dossier pendant plus de 600 heures sur près de 20 mois, les cinq membres de la commission d'enquête du SIGE chargés de faire toute la lumière sur ce fiasco financier apprécieront à leur juste valeur les qualificatifs «lacunaire et imprécis» employés par les membres du comité de direction du SIGE pour critiquer leur rapport...
Forte de recherches approfondies, de multiples auditions, d'innombrables séances et de l'analyse d'une trentaine de classeurs fédéraux, leur synthèse de 30 pages s'appuie en outre sur deux expertises très fouillées. Réalisée par la fiduciaire Golay, la première se concentre sur les aspects financiers du dossier. «M. Golay a déjà procédé à de nombreuses expertises et a souvent été mandaté par des tribunaux», appuie René Rohner. Emanant d'Industrial Engineering (IE), la seconde analyse le dossier sous l'angle technique. «Basée à Zürich, Genève et Munich, IE est une société de renom spécialisée dans la conception et la construction de bâtiments industriels, notamment dans l'agroalimentaire», souligne René Rohner. Elle a pour l'occasion formé un groupe de cinq ingénieurs spécialisés dans les domaines de compétences représentés sur le chantier de Clarens (génie civil, électricité, chauffage-ventilation, agroalimentaire et sanitaire) et piloté par un architecte. Ajoutons que la commission d'enquête du SIGE se compose, entre autres, d'un ingénieur EPFL en génie civil, directeur d'une entreprise générale, ainsi que d'un chef d'une entreprise de construction.

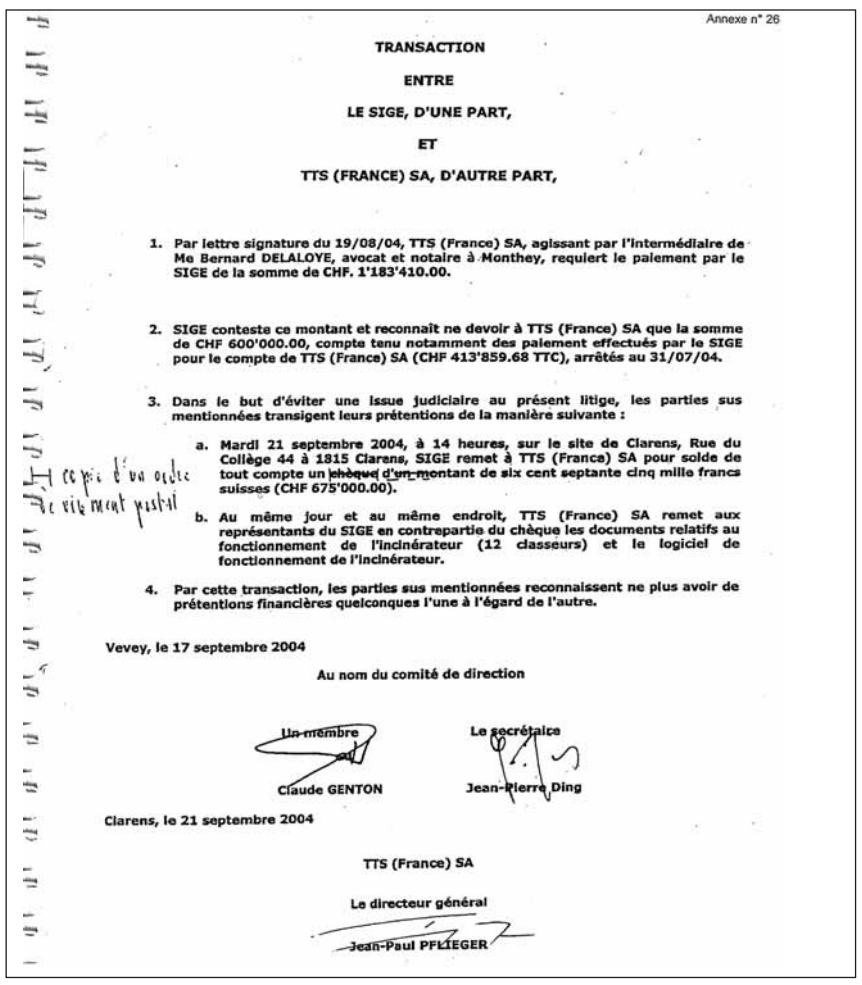

Annexe n° 26

TRANSACTION

ENTRE

LE SIGE, D'UNE PART,

ET

TTS (FRANCE) SA, D'AUTRE PART,

1. Par lettre signature du 19/08/04, TTS (France) SA, agissant par l'intermédiaire de Me Bernard DELALOYE, avocat et notaire à Monthey, requiert le paiement par le SIGE de la somme de CHF. 1'183'410.00.

2. SIGE conteste ce montant et reconnaît ne devoir à TTS (France) SA que la somme de CHF 600'000.00, compte tenu notamment des paiement effectués par le SIGE pour le compte de TTS (France) SA (CHF 413'859.68 TTC), arrêtés au 31/07/04.

3. Dans le but d'éviter une issue judiciaire au présent litige, les parties sus mentionnées transigent leurs prétentions de la manière suivante :

   a. Mardi 21 septembre 2004, à 14 heures, sur le site de Clarens, Rue du Collège 44 à 1815 Clarens, SIGE remet à TTS (France) SA pour solde de tout compte un ~~chèque~~ d'un montant de six cent septante cinq mille francs suisses (CHF 675'000.00).

   b. Au même jour et au même endroit, TTS (France) SA remet aux représentants du SIGE en contrepartie du chèque les documents relatifs au fonctionnement de l'incinérateur (12 classeurs) et le logiciel de fonctionnement de l'incinérateur.

4. Par cette transaction, les parties sus mentionnées reconnaissent ne plus avoir de prétentions financières quelconques l'une à l'égard de l'autre.

Vevey, le 17 septembre 2004

Au nom du comité de direction

Un membre — Claude GENTON

Le secrétaire — Jean-Pierre Ding

Clarens, le 21 septembre 2004

TTS (France) SA

Le directeur général

Jean-Paul PFLIEGER

Cette pièce à conviction confidentielle prouve que les dirigeants du SIGE ont été victimes de chantage. Définissant les modalités d'une transaction secrète entre le SIGE et TTS, elle démontre que le SIGE a dû payer à TTS la somme de 675'000 francs pour pouvoir récupérer les 12 classeurs du mode d'emploi de l'incinérateur et son logiciel de fonctionnement. Loin de le contester, les auteurs de ce chantage le justifient: «C'était le seul moyen d'être payé» (lire notre enquête en page 8).

Président de la commission d'enquête, René Rohner éclaire ces révélations d'un nouvel élément essentiel renvoyant les dirigeants du SIGE à leurs responsabilités et commente les soupçons d'enrichissement personnel. Entretien.

- Par la voix de son président Pierre Salvi, syndic de Montreux, le comité de direction du SIGE déclare avoir été victime de «chantages réitérés» de la part du fournisseur de l'incinérateur, la société TTS France SA. Le rapport confidentiel en possession du *Régional* prouve la véracité de ses dires. Le saviez-vous?
- Oui, cette société a effectivement exercé à un moment donné un certain chantage sur le SIGE en exigeant une somme supplémentaire en paiement du four. (Contre la restitution du mode d'emploi - 12 classeurs - et du logiciel de fonctionnement de l'incinérateur, ndlr.).
- Ce chantage constitue-t-il une circonstance atténuante pour le comité de direction?
- Non, ce chantage n'enlève rien à la responsabilité des dirigeants du SIGE. Il n'explique ni le surcoût total de l'abattoir par rapport à sa valeur intrinsèque (qui varie selon les méthodes de calculs entre 2,4 et 3,4 millions de francs, ndlr.), ni le dépassement global de budget de 8 millions. Par ailleurs, estimant avec Alain Matthey (responsable du dicastère de l'abattoir au SIGE et syndic de La Tour-de-Peilz) qu'il ne fallait pas céder à ce chantage, Daniel Kratzer (coordinateur du chantier, ndlr.) a rédigé un projet de lettre dans ce sens qu'il a soumis au comité de direction. Mais cette lettre n'est apparemment jamais partie. Comme le prouve le document en votre possession, figurant en dernière page du rapport technique d'Industrial Engineering, le comité de direction a quand même décidé de passer à la caisse.

- Pourquoi les dirigeants du SIGE ont-ils cédé à ces pressions?
- Je pense qu'ils ont eu peur de ne pas pouvoir récupérer les classeurs et le logiciel permettant de faire fonctionner l'incinérateur.

- Le comité de direction rejete la faute sur certains mandataires. Que vous inspire cette attitude?
- Ce n'est pas très élégant de sa part, car même si les mandataires ont commis de nombreuses fautes, les plus graves ont été faites en amont, c'est-à-dire par le comité de direction, à qui il incombait de surveiller ce chantier. A son sujet, notre enquête met en évidence de très nombreux dysfonctionnements, de graves fautes et plusieurs infractions à l'origine du dépassement de budget. Le juge d'instruction fera la part des choses.

- Il prétend pourtant avoir été «abusé, floué et roulé», notamment par la volonté délibérée de la part de Daniel Kratzer (coordinateur du chantier, ndlr.) et René Aebischer (ancien directeur de l'abattoir, ndlr.) de dissimuler les faits qui lui auraient permis de réagir et de n'en avoir eu connaissance que trop tard.
- Nous avons établi que le 13 juin 2003 déjà, le comité de direction apprenait, lors d'une rencontre de l'un de ses membres, Claude Genton, avec MM Kratzer, Aebischer et Higy (directeur exécutif du SIGE, ndlr.), qu'il y avait un dépassement de crédit de 2 millions (le dépassement final totalise 8 millions, ndlr.).

-Insinuez-vous qu'à ce moment là, il aurait pu réagir?
- Ce sera au juge d'instruction de répondre à cette question.

- Le comité de direction qualifie votre enquête de «lacunaire et imprécise». Cette critique est-elle fondée?
- Non! C'est d'un culotté incroyable! Cette déclaration trahit bien l'embarras dans lequel se trouvent Pierre Salvi et les membres du comité de direction. C'est trop facile de faire si peu de cas de tout le travail effectué (lire l'encadré).

- Selon le rapport d'Industrial Engineering, l'abattoir a été payé entre 2,4 et 3,4 millions de francs de plus que ce qu'il vaut. Les membres du comité direction peuvent-ils être soupçonnés de gestion déloyale, voire d'enrichissement personnel?
- Enrichissement personnel, en tout cas pas de la part des membres du comité de direction. Je suis formel! Nous avons quand même affaire à des gens honnêtes, je les connais assez bien pour l'affirmer. S'agissant de la gestion déloyale, c'est un terme large qui ne signifie pas forcément que quelqu'un a volé de l'argent dans une caisse. Aussi, ce terme peut s'appliquer à tous les responsables désignés par le rapport d'enquête, sans toutefois qu'il y ait forcément volonté d'enrichissement de leur part.

-L'enquête du *Régional* laisse par contre supposer qu'il pourrait y avoir eu enrichissement personnel de la part de certains mandataires. Qu'en pensez-vous?
- Ce que je peux dire est que le four de TTS a coûté beaucoup trop cher par rapport à un four concurrent (1,6 million de plus, ndlr.). D'autre part, un mandat technique accordé sans mise en concurrence à la société Pingat pour les équipements a, faute de suivi, débouché sur une grosse augmentation des honoraires sans rapport avec le contrat initial. Mais ce sera au juge d'instruction d'approfondir ces éléments en interrogeant de façon plus serrée les personnes concernées.

- Vous avez désormais pour mandat de poursuivre en justice les principaux responsables désignés par votre enquête. Déclencherez-vous une procédure civile ou pénale?
- Nous sommes en train de préparer une plainte pénale. Elle sera déposée courant juillet. L'objectif est que la justice condamne les responsables, quels qu'ils soient, à rembourser tout ou partie des dépenses qu'elle aura déterminées comme étant injustifiées. Ce pour éviter de faire porter une charge de plus de 100 francs par personne aux quelque 70'000 citoyens du district.

- De nombreuses voix réclament la démission des deux syndics les plus lourdement mis en cause par votre rapport. Est-ce votre cas?
- Non, je ne fais pas partie de ceux qui le prônent. Il n'est pas de mon ressort de clouer quelqu'un au pilori. Ce sera aux électeurs de juger. Je sais toutefois qu'après trois législatures, dont deux comme syndic, Alain Matthey ne se représentera pas au terme de celle-ci. Il l'a décidé depuis longtemps. Quant à Pierre Salvi, il est plus jeune et a des ambitions politiques plus élevées au plan communal et fédéral. Je pense que dans sa tête, il est assez clair sur le fait qu'il ne démissionnera pas.

- Votre rapport conclut: «Cet investissement de 17 millions n'aurait pas dû être réalisé, parce qu'il générera, année après année, des pertes importantes, qui ne sont en aucun cas justifiées par des motifs d'intérêt public». Comment est-ce possible de dépenser pareille somme à tort?
- Simplement parce qu'il n'y a pas eu de «business plan» digne de ce nom (étude de rentabilité et de marché, ndlr.). Selon celui établi par Jean Duvernay (vice président de la commission d'enquête,

Selon René Rohner, alors qu'il s'apprêtait à refuser de céder au chantage de TTS, le comité de direction du SIGE a quand même décidé de passer à la caisse.

ndlr.), la capacité de production de l'abattoir est limitée à 5000 tonnes/an de poids mort chaud par an, volume qu'il est encore loin d'atteindre, car il plafonne commercialement. Et s'il venait à l'atteindre, seuls les frais d'exploitation seraient couverts. (Techniquement, cela paraît impossible puisque le four rotatif est sous dimensionné et ne permet en l'état d'incinérer que 4000t. de déchets de poids mort chaud, ce en fonctionnant 16 heures par jour (de 6h à 22h) et 250 jours par an. Pour le surplus, il faut continuer à recourir à Centravo, centrale zurichoise de traitement de déchets carnés, ce qui constitue une charge péjorante. De plus, suite à une pétition des riverains, la Municipalité de Montreux s'est engagée à ce que l'activité de l'abattoir ne commence pas avant 7h, ndlr.)

- N'y a-t-il donc aucun moyen de rentabiliser cet abattoir?
- Il faudrait pour ce faire le gérer comme une entreprise commerciale, avec une structure de vente professionnelle et en tout cas pas comme un service public. Mais sans amélioration, il faudra soit le fermer, soit le vendre, pour éviter que des pertes ne s'accumulent. (Le déficit cumulé d'exploitation de l'ouvrage sera de près de 2 millions de francs après dix ans et sa facture finale sera de 21 millions de francs sur 20 ans, amortissement et intérêts inclus, selon les estimations du rapport de la commission d'enquête. A titre de comparaison, l'abattoir ultra moderne du groupe Fenaco, construit dans la zone industrielle de Langnau (Berne) et mis en service en 2000, a coûté quelque 15 millions de francs pour une capacité de production annuelle de 20'000 tonnes, contre 5000 tonnes à Clarens!, ndlr.)

Entretien, texte et photo:
Serge Noyer

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

L'espace d'un été

Loisirs-sorties • Soleil ou clair de lune, vagues ou alpages, fitness ou saucisson, envol ou repli, l'été et son lot d'envies donne des ailes souvent éphémères mais variables... Invitation à des regards croisés sur une nature offerte.

Il y a ceux qui cherchent le grand frisson pendu dans le vide à un élastique. Et ceux qui prennent le risque de traverser la toile de leur chaise longue en bougeant le pied pour voir la mer... Si l'on y pense, la liste des occupations d'été est plutôt longue. Tous confondus, bikini ou parapluie, les plaisirs s'étalent comme une belle journée de solstice.

La saison voit beaucoup de migrants. Sud bien sûr. L'eau y est plus chaude. Evidemment les chantiers y sont aussi plus nombreux. A ce propos, le site du TCS www.tcs.ch donne en ligne et à la minute près, les états des chantiers et éventuels bouchons qui leur sont liés. Pour le plus fameux de la région, celui de Glion, les milieux touristiques ont imaginé des compensations. Pour les découvrir il faut aller chez «Glion Futé». Sur son site Internet **www.glion-fute.ch** on y répertorie plus de 30 offres de loisirs dans les Alpes vaudoises, dans le Chablais et en Valais. Sous le slogan «Prenez Glion du bon côté!» une série d'offres diversifiées est proposée, notamment des forfaits permettant de faire avec les transports publics. Il est actualisé chaque mercredi jusqu'à la fin du mois d'août.

Evasion en www

Oui, les Tropiques, ça fait toujours rêver. Pas les moyens, ni le temps d'y aller. Faut se consoler. A Servion, à deux pas du zoo, le Tropicarium abrite aussi bien un touraco à joues blanches ou un vanneau ramoneur qu'une tortue étoilée ou un phasme à tiare, leur site **www.tropiquarium.ch** est un chef d'œuvre. Autre site qui donne une foule d'idées et de renseignements, celui du Goldenpass services dit tout sur: les Rochers de Naye, le Paradis des Marmottes, Mont Pèlerin, Les Rochers de Naye et d'autres échappées. belles à faire déjà de son bureau.

Splash...pour avoir la liste complète des piscines publiques c'est clic sur **www.lake-geneva-region.ch/otv/docs/fr/sport** et vous connaîtrez même les horaires. Et pour s'initier à la plongée en piscine, c'est **www.swissub.ch**. Et pour sortir de la piscine... **www.plongee-passion.ch**. Sur l'eau? Bateau, wakeboard, ski nautique, kitesurf? essayez **www.nauticloisirs.ch** c'est à Villeneuve. Evidemment qui dit Léman dit aussi Compagnie Générale de Navigation, **www.cgn.ch** et les horaires sont en ligne, les croisières aussi. Le spectacle de l'année qui se passe sur et sous l'eau, c'est Akua! **www.akua.ch**!

Familles

Va et découvre ton pays! Parfois, surtout avec Internet et les TV locales, les enfants en savent plus long que les parents surtout sur les animations musicales. Mais que savent-ils encore des noms des arbres, fleurs sauvages, voire des animaux dans la nature. Le site **www.balades.ch** propose un choix de 1460 promenades à découvrir en famille ou avec des amis. Pour les amis de la flore, un choix est proposé sur **www.botanique.vd.ch**. Pour mettre un peu de sel dans la promenade **www.bungy.ch/sapark.htm**, c'est du saut à l'élastique. Ou, **www.labyrinthe.ch** ou **www.aqua-parc.ch** et puis les enfants adorent jouer aux preux chevaliers, les visites de châteaux restent toujours des moment inoubliables. **www.chillon.ch** et **www.swisscastles.ch** ce dernier renvoyant à tout ce qui existe en châteaux suisses. Sympa aussi la promenade au bord du lac pour, de Cully prendre le petit train Lavaux express dont les horaires sont donnés sous **http://www.lavaux.com/navigation**.asp?page=content-page.asp%3Fid=7 et passer ainsi du lac au vignoble avec une locomotion originale. De fait aujourd'hui, chaque commune ou presque a son site Internet qui devient source importante sur l'organisation de manifestations, voire leur annulation en dernière minute pour des questions de météo...

Alpes et aventure

Prendre la clef des champs peut conduire à un peu de hauteur. Pour cela quoi de mieux qu'une petite grimpe? Mais tout le monde n'est pas forcément un alpiniste ou un varappeur, même si l'envie est là. Pour eux, il reste les via ferrata **www.viaferrata.org** une méthode qui permet de grimper bien sûr mais avec plus de sécurité en suivant des voies câblées avec des marches d'escalier, des prises à main et des attaches de fer. Pour d'autres, la montagne peut être aussi un terrain de VTT, dans certaines stations des circuits sont organisés. Pour d'autres encore, c'est l'occasion de planer http://**www.aerocentre.ch/deltaplane/Pages/shop.html** en delta ou **www.parapente.ch** ou **http://www.epco.aero** pour ne jamais sauter sans son parachute. Et une fois posé, pourquoi ne pas s'offrir un coup supplémentaire d'adrénaline en jouant les Iron Man et descendre par la rivière en rafting, ou le torrent en canyoning **www.jura-evasions.ch**; **www.hautepression.ch** et arriver, en fin de journée frais comme un gardon prêt à épater la compagnie... Mais, l'été est aussi le temps du farniente, de ces longues après-midis à écouter les merles à l'ombre d'un tilleul, à trouver des mots fléchés, à s'endormir sur son livre pour décider que non, finalement, j'en lirai un autre. Et l'oublier. C'est le temps des réceptions au jardin ou au bord du lac, des grillades enfumées et des fruits de mer ensablés, des salades parfois fanées, mais de toute une belle amitié. L'été c'est le temps de la légèreté. Et c'est bon.

Nina Brissot

www.randonature.ch

Avec le retour des beaux jours, l'envie du large et de sortir se fait pressante. L'offre est large en promenades, virées, visites et chaque année différents guides papier sortent de presse. Pour les surfeurs, nous avons visité **www.randonature.ch**, très complet et explicite et qui a l'avantage d'ouvrir ses pages aux randonneurs pour proposer une belle expérience. Un espace d'échange qui permet à chacun de présenter ses balades préférées à travers images et descriptions. Il y a également une rubrique « Sentiers didactiques » présentant plus de 60 parcours, accessibles grâce à une recherche par critères ou une carte interactive.

Pour les amis des batraciens, ce site présente une fiche signalétique de chacune des 15 espèces de batraciens de nos régions (chant, apparence, habitat, répartition, protection). Un index des noms français, des noms latins et une recherche par critères pour découvrir les espèces qui vous intéressent. Ces fiches sont proposées en format «PDF» qu'il suffit de télécharger et imprimer avant de partir à la découverte des marais et autres étangs de votre région. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de Randonature.ch de diffuser une information gratuite accessible à tous, à la maison ou en classe. Randonature.ch souhaite ainsi, au fil des années, contribuer à une sensibilisation de tout un chacun aux merveilles naturelles de notre pays. Pour cela, de nouveaux modules sont régulièrement mis en ligne.

Nina Brissot

Randonnées • Se fatiguer pour mieux se reposer...

La Patrouille des Sentiers

Marche • Une «course d'école» pas comme les autres.

A la fin juillet, trois cents personnes, de 0 à 80 ans vont cheminer une petite semaine sur les crêtes du Jura. Pour «prendre le temps d'être ensemble»: marcher, discuter, rêver, partager le quotidien de A à Z et des activités ludiques et culturelles. Itinéraires à la carte. Chacun va son rythme sur 180 km, de Noiraigue (NE) à St Cergue (VD). Familles avec poussettes, sportifs de niveau, marcheurs, randonneurs, promeneurs, flâneurs. Tous se retrouvent le soir à l'étape. Ils font connaissance avec les habitants de la région. Des animations sont proposées sur différents thèmes: culture, histoire, traditions. Des dortoirs sont installés dans les abris de protection civile ou des salles de gym et les campeurs peuvent dresser leurs tentes.

C'est la quatrième édition de la Patrouille des Sentiers. Beaucoup de ceux qui l'ont vécue en parlent avec chaleur. La découverte des beautés du Jura sur les sentiers balisés, la nature à savourer entre pâturages et forêts, les rencontres avec «l'autre». C'est le «temps d'être ensemble» loin du stress et des obligations du quotidien. Chaque patrouille comprend de 3 à 5 personnes.

Parcours à la carte

Différentes étapes sont proposées: 30 km, avec fort dénivelés (1150 m) ou km, aux pentes plus douces (400m de dénivelé). Des promenades de quelques km pour les familles avec enfants et chiens bien éduqués. Le but de la Patrouille n'est pas la compétition, mais de favoriser la complicité dans l'effort pour arriver ensemble à la fin de chaque étape. Rien ou presque à porter sur le dos: pique-nique (distribué chaque matin), pull, coupe-vent, gourde et crème solaire.

Une quinzaine de Samaritains suivent la patrouille. Soixante bénévoles assurent l'intendance: transports, repas, garderie, programmes spécifiques pour les enfants, préparation des dortoirs, animation. Il reste encore 30 places disponibles.

Renée Hermenjat

Patrouille des Sentiers 2005 - du 20 au 25 juillet, dans le Jura, S'inscrire jusqu'au 10 juillet. Prix adaptés a chaque type de budget, famille, enfants, personnes seules, AI, AVS de 110.- à 330.- francs. Info et inscriptions à: Patrouille des Sentiers Rue de la Borde 23 1018 Lausanne Tél. 021 647 16 00. Email: ***patrouilledesentiers@graap.ch***

Vivre à la dure

La première Patrouille des Sentiers a été imaginée 1996 par le GRAAP (Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique, basé à Lausanne). L'idée étant de favoriser la rencontre et l'échange entre personnes venues de tous les milieux et horizons, bien portants ou non, entre personnes de conditions sociales différentes. Objectif atteint. Les rencontres et les échanges sont riches. Pierre Tillmans en témoigne «Marcher 6-7 heures par jour dans un décor splendide, cela a été dur et fabuleux. A la beauté de la nature, si caractéristique du Jura, il faut ajouter l'excellent esprit de tous les participants. Malgré des condition parfois rudes, comme des salles de gymnastique bondées en guise de chambres à coucher, de douches rachitiques, tant elles étaient sollicitées, la fatigue, etc., je n'ai rencontré que bonne humeur et satisfaction»

RH

Lausanne se met en scènes

Divertissement. Entre musique, théâtre, cinéma et visites insolites, le programme «Entrée libre pour un été» propose plus de 300 animations gratuites, dont quelques nouveautés.

Ecouter du Mozart dans le décor enchanteur du parc Mon-Repos, du rock et du jazz à Montbenon ou un concert de carillon sur l'esplanade de l'église Pully-Rosiaz? Grâce à la 29ème édition d'«Entrée libre pour un été» offerte par la ville de Lausanne, c'est possible et sans bourse délier.

Peut-être opterez-vous plutôt pour une lecture-spectacle de «Tristan & Iseult» par les ArTpenteurs place Saint-Maur ou emmènerez-vous, au même endroit, les petits de 1 à 12 ans voir un spectacle vivant mariant théâtre, marionnettes et musique? Pas de problème, cela figure aussi au programme lausannois de la belle saison. Même les amateurs de cinéma trouveront leur compte à l'Espace Flon avec la projection de «Femmes au bord de la crise de nerfs», «Bagdad Café», «La leçon de piano» et «Sur la route de Madison». Quant à ceux qui préfèrent les étoiles aux stars, ils choisiront «Les samedis du soleil» organisés par l'Observatoire.

En bus vers le passé

Lausanne propose aussi des balades sur les traces des guides touristiques du XIXème siècle ou encore des tours de la vieille ville dans les pas des écrivains. L'ambiance du passé ressuscitera aussi à bord d'un bus de 1932 qui conduira ses passagers dans les campagnes du Désert et du château de Beaulieu, tandis qu'un autre tour, dans un bus de 1964, partira à la découverte des cimetières de la Sallaz et du Bois-de-Vaux. Des animations qui, au moins, ne craindront pas la pluie. De même que le Musée olympique qui offrira, à certaines heures, l'accès libre à son exposition «Aux racines du sport» ainsi qu'à des démonstrations de sumo ou de capoeira et à des spectacles des quatre coins du monde.

Le spectacle dans la rue

La participation du prestigieux musée ne constitue pas la seule nouveauté de cet été culturel. C'est ainsi que l'opérette fait son entrée avec «Pomme d'Api» d'Offenbach sur la place Saint-François. Une autre première sera offerte par l'église Saint-Laurent qui abritera des concerts d'orgue.

Avec ses quelque 300 manifestations, impossibles donc à répertorier ici, l'été culturel lausannois s'annonce chaud. «A cette saison, nous voulons que le spectacle aille vers les gens et pas le contraire», commente Marie-Claude Jequier, cheffe du service de la Culture. Il en coûtera 175 000 francs à la Ville, budget que la Loterie romande complète avec 35 000 francs et les services communaux en prestations d'une valeur de 45 000 francs. «Tout a un coût, sourit Marie-Claude Jequier, mais pour les spectateurs, les animations sont offertes».

Nathalie Thurler

Concerts de Jazz Onze Plus

Montbenon 21h00
Théâtre de verdure,
en cas de pluie
repli à l'intérieur
juillet / août 2005

Mardi 12 juillet
Latin night

«Jazz Samba Group»

Laurent Schweizer	voix, percussions
Davide Di Spirito	piano, fender rhodes
Jérôme Berney	batterie

Mardi 19 juillet
Hammond and Swing

«Organic Sound Trio»

Alexandre Huber	orgue Hammond B3
Bernard Dossin	guitare
Alain Petitmermet	batterie

Mardi 26 juillet
Bop Evening

«Jazz 004»

Michel Thevoz	guitare
Jean-Pierre Beltrami	trombone
Alain Corthesy	contrebasse
Jean-Philippe Larpin	batterie

Mardi 2 août
Sweet and Poetic Jazz Night

«La Vie Secrète des Plantes»

Parissa Khosrov	voix
Muriel Jeker	voix
Stéphanie Riondel	voix
Anne-Claude Landry	voix

«L'Ame des Poètes»

Jean-Louis Rassinfosse	contrebasse
Pierre Vaiana	saxe soprano
Fabien Degryse	guitare

Mardi 9 août
Jazz européen

«Claude Schneider Quintet»

Claude Schneider	guitare
Stefano Saccon	saxe alto
Philippe Cornaz	vibraphone
Patrice Moret	contrebasse
Roberto Titocci	batterie

Mardi 16 août
Poésie et jazz contemporain

«Christine Python chante Joël Bastard»

Christine Python	voix
Christian Graf	guitare
Pierre-François Massy	contrebasse
Marcel Papaux	batterie

La loterie part en guerre

Jeux • La vénérable institution romande affiche un bénéfice de 175 millions de francs pour 2004 mais un projet fédéral menace son avenir.

La direction de la Loterie romande est très fâchée et le fait savoir. Le 21 juin dernier à Lausanne, elle s'est mise en quatre devant la presse pour dénoncer l'ingérence de Berne dans ses affaires, pourtant du ressort cantonal, mais aussi pour annoncer fièrement ses résultats 2004.

Côté chiffre (d'affaires), pas de doute, l'institution a tiré les bons numéros. Elle a dégagé l'an dernier un bénéfice stable de 175,6 millions de francs. Et les mises encaissées, après déduction des gains, ont augmenté de 6% à 325,8 millions de francs. Grâce notamment à l'Euro Millions lancé en octobre 2004: en trois mois, il a généré 7,5 millions de francs. «Ce qui dépasse largement nos prévisions budgétaires», commente le directeur de la Loterie Philippe Maillard. Du coup, ce ne sont pas moins de 143 millions de francs qui seront redistribués aux collectivités publiques pour soutenir la culture, le social et le sport.

Le Tactilo sur la sellette

Voilà pour les bonnes nouvelles. L'avenir, lui, s'annonce plus incertain. C'est l'an dernier que les nuages sont arrivés avec un projet de loi fédérale sur les loteries et paris. Dans le but affiché de prévenir le jeu excessif, il préparait une interdiction des loteries sur support électronique. Mais devant le tollé provoqué dans les six cantons romands, Berne a suspendu son plan, laissant à ces derniers le soin d'établir une convention intercantonale. Laquelle n'attend aujourd'hui que l'approbation des parlements concernés. Toutefois, dans le même temps, la Commission fédérale de maisons de jeu a lancé une enquête visant à déterminer si les distributeurs de Tactilo peuvent être assimilés à des machines à sous. Si tel était le cas, le Tactilo passerait sous la loi régissant les casinos et ne pourrait plus être exploité par les loteries, dépendantes elles, des cantons. «Nous avons demandé à être partie de cette enquête. Berne a refusé», s'indigne le conseiller d'Etat valaisan Jean-René Fournier, représentant des cantons francophones. Et d'ajouter non sans humour: «A Berne, on perd un peu la boule! On nous envoie une commission fédérale qui ne reconnaît pas les compétences des cantons. Voici venu le temps de la guerre des jeux!». Quant au motif invoqué de la protection des joueurs pathologiques, la Loterie rappelle qu'elle verse depuis 2001, 500 000 francs par an au Centre du jeu excessif et que c'est elle qui a suscité et partiellement financé la seule étude menée en Suisse sur le sujet. En outre, le site Web (**www.loterie.ch**) de l'institution romande donne toutes les informations utiles aux joueurs sans retenue . Mieux, tous les dépositaires de la Loterie reçoivent une formation donnée par des spécialistes du jeu excessif.

55% des Romands jouent à l'un ou l'autre jeux de la Loterie romande.

Les associations inquiètes

Pour défendre leurs billes, le président de l'institution romande, le directeur, son adjoint et le conseiller d'Etat valaisan ont également évoqué les conséquences d'une interdiction nationale des loteries électroniques. «Le Tactilo représente 30% de notre revenu après paiement des gains, soit 97 millions de francs, plaide Jean-Luc Moner-Banet, directeur adjoint de la Loterie. Si le Loto Express et le PMU devaient aussi être remis en cause, c'est 45% de nos recettes qui seraient supprimés». Autant dire que près de la moitié des bénéfices reversés aux collectivités publiques passeraient à la trappe. Tout comme une trentaine d'emplois de la Loterie et un millier chez ses partenaires disparaîtraient avec le Tactilo.

Les quatre mousquetaires romands ont également relevé l'évolution mondiale qui voit les billets de loto s'effacer devant les jeux électroniques. Au dernier congrès européen des loteries, seuls trois des vingt exposants brassaient encore du papier. Pour connaître l'issue de ce bras de fer entre argent public des loteries et capitaux privés des casinos, il faudra attendre que la Convention intercantonale soit examinée par... la Commission fédérale des maisons de jeu. «Elle sera l'instance qui rendra le jugement», déplore le président de la Loterie Jean-Pierre Beuret. Elle sera donc juge et partie, comme l'a reconnu Christoph Blocher. Pour l'heure, Jean-René Fournier et la direction de l'institution s'emploient à créer un lobby des parlementaires romands. Le dernier tirage de cette affaire pourrait bien se dérouler au Tribunal fédéral.

Nathalie Thurler

La CG pourra gonfler son capital

Argent frais • 4 millions pour le développement.

Les actionnaires de la CGN autorisent le Conseil d'administration à augmenter le capital de la société à 4 millions de francs suisses au maximum. Montant qui sera consacré d'une part, à la rénovation de la flotte Belle Epoque (La Suisse) et, d'autre part, à l'acquisition de vedettes rapides pour renforcer les transports publics sur le Léman. Les actionnaires actuels seront sollicités et de nouveaux actionnaires seront recherchés aussi bien auprès de personnes privées que des communautés publiques dont les communes riveraines.

Les résultats 2004 sont considérés comme satisfaisants. Les passagers étaient à la hausse (2%) par rapport à 2003 ce qui représente 1.44 millions de passagers. Le taux de couverture des charges est de 76,4%. Quant à la part des charges assurées par les cantons, la Confédération et la France a été respectée, malgré l'augmentation importante du coût des carburants. L'entreprise compte 160 employés. 39 débarcadères sont desservis.

(com/nb)

Fiscalité

For d'imposition des célibataires

Avant de procéder à toute imposition, il y a d'abord lieu de déterminer si une personne est assujettie ou non à l'impôt dans le canton.

Selon la Loi sur l'harmonisation des impôts directs, une personne a son domicile dans le canton, au regard du droit fiscal, lorsqu'elle y réside avec l'intention de s'y établir durablement.

Si la question du lieu de résidence des personnes mariées est en principe facile à élucider, de même que pour les pendulaires (il est fait abstraction des cas particuliers, tels que la fonction dirigeante), il en va parfois autrement des «résidents à la semaine» ou «semainiers».

Un résident à la semaine est une personne exerçant une activité lucrative principale salariée dans un autre canton que celui où il réside. Il vit généralement non loin de son lieu de travail et retourne régulièrement dans son canton de domicile, ce au moins une fois par semaine.

La règle qui prévaut est celle que le domicile fiscal est en principe celui où l'on a déposé ses papiers.

Cependant, une règle non officielle et non absolue veut que l'on s'intéresse d'un peu plus près aux célibataires de plus de 30 ans qui ont un emploi dans le canton depuis plus de 5 ans. Le fisc estime que dans ces conditions, on peut admettre que le célibataire a en principe créé plus de liens à son lieu de travail qu'il n'en conserve à son domicile légal.

On va à ce moment-là devoir examiner de plus près où se trouve le centre de ses intérêts vitaux. Des critères tels que les conditions de logement, la fréquence des retours au domicile civil, les rapports affectifs, l'occupation de son temps libre peuvent être retenus pour déroger au principe du domicile civil et permettre une imposition au lieu de travail.

Le Tribunal fédéral a par exemple donné raison au contribuable célibataire pour le maintien de son domicile fiscal en Valais, alors qu'il vivait en concubinage dans un 3 pièces hors du canton durant la semaine, dès lors qu'il rentrait chaque fin de semaine chez ses parents afin d'aider son père dans l'entreprise familiale et qu'il prenait part activement à la vie de sociétés locales.

Bernard Jahrmann
Expert-comptable diplômé
Fiduciaire Michel Favre SA, Lausanne

PUBLICITÉ

** NOUVEAU **
www.treille.ch/shop
Vente de vins sur Internet

Nouveau Plan d'entreprise pour les TL

Assemblée • bons résultats 2004 pour une année charnière.

Considéré comme excellent, l'exercice 2004 des Transports Publics Lausannois (TL) a permis de diminuer de -2,1% soit 1.8 mio la participation des pouvoirs publics à l'excédent des charges. Les recettes sont à la hausse +2,3% soit 1.2 mio pour atteindre un montant de 53.7 mios. Ce sont quelque 71 mios de voyageurs qui ont acheté billets et abonnements. L'année 2004 a vu l'entrée en vigueur de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis qui concerne 122 communes et un bassin de 310'000 habitants. Mobilis est placé sous l'égide du canton et concerne également les CFF, le Leb, CarPostal et Tpm.

M2

Au cours de cette assemblée générale tenue la semaine dernière, la construction du M2 à été évoquée en ce sens que cette liaison Ouchy Epalinges constitue une pièce maîtresse de la future organisation des différentes lignes pour 2007-2008. Le nouveau réseau sera au cœur du plan d'action des TL qui vise une satisfaction générale pour la clientèle. 25 millions de voyageurs supplémentaires devraient venir grossir le flot existant lorsque le réseau sera complet.

2004 a encore vu l'arrivée de 10 nouveaux autobus articulés et 10 autobus à gaz qui ont par la suite donné quelques soucis... Mais aussi l'inauguration de la ligne 18 Flon-Crissier très fréquentée puisqu'une estimation donne 1.175.000 le nombre annuel de voyageurs. Un point de vente qui se veut lieu d'accueil et d'information à été ouvert à la rue Haldimand

Pour ce qui est du futur, cet été verra la mise en place du système de gestion du réseau et d'information à la clientèle. Des tests radio sur les véhicules en service seront réalisés cet été et les premières bornes d'information aux arrêts seront posée à la fin de l'année.

(nb/com)

Brèves économiques

SwissMedia - Gestion prudente et bonnes perspectives d'avenir. Si l'année 2004 a été marquée par des changements structurels, notamment au chapitre des ressources humaines, l'exercice 2004, clos au 31 décembre dernier, montre que les vicissitudes ont été maîtrisées malgré une situation économique en reprise, mais encore difficile pour les entreprises du secteur des Technologies de l'Information, de la Communication et du Multimédia. Le soutien des partenaires, notamment institutionnels, permet à SwissMedia d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité et de développer sa stratégie de soutien entrepreneurial aux PME .

Akka Technologies accélère son développement européen et s'installe à Lausanne. Ce groupe français, spécialiste du Conseil et de l'Ingénierie en Hautes Technologies a crée sa filiale suisse AKKA Switzerland. Il intervient sur l'ensemble des secteurs industriels et accompagne ses clients sur leurs projets industriels, de la recherche et développement jusqu'au processus d'industrialisation. Avec un chiffre d'affaires de 101M (pro forma) en 2004, 1700 collaborateurs fin mars 2005 et une présence européenne, AKKA Technologies est aujourd'hui l'une des références majeures, au niveau européen, dans le domaine du Conseil et de l'Ingénierie en Hautes technologies.

La Tour-de-Peilz

Fête de la jeunesse - Comme chaque année, la cité sera en fête du vendredi 1er juillet au dimanche 3 juillet. Au programme, fête foraine, cantines, soirées dansantes, fanfare, cortège de 600 enfants, animation de la ludothèque, etc. Renseignements et horaires auprès des établissement scolaires, 021 977 02 60, ou à l'administration communale, 021 977 01 11.

PUBLICITÉ

ACHAT ET ÉCHANGE DE BIJOUX
Nous achetons et échangeons tous vos bijoux et montres en or et argenterie.
Bijouterie Jud, angle rue de Bourg/ Cheneau-de-Bourg, Lausanne.
TÉL. 021 323 81 23

CC prodega CASH+CARRY 40 ans

Depuis 40 ans en Suisse
LE PARTENAIRE de la gastronomie
Marché CC Prodega • 1023 Crissier

CAFE DU RAISIN

Famille Lambert
1843 **St-Saphorin**
Tél. 021/921 13 27

Fermé dimanche soir et le lundi.
Il est prudent de réserver.

Une étape de plaisir entre vignes et lac avec une terrasse agréable pour y déguster les spécialités de poissons du lac.

Omble, féra, filets de perche, soupe de poissons.
Tournedos au Pinot Noir, entrecôte au poivre vert.
Assiette du jour la semaine à midi.
Belle carte des vins du terroir.

Hôtel Restaurant le Rivage

Rue du Rivage
1095 Lutry

Tél. 021 796 72 72
Fax 021 796 72 00

www.hotelrivagelutry.ch

Terrasse ombragée sous les platanes, terrasse du quai
Cuisine avec des produits frais et de saison : filets de perches, assiettes rafraîchissantes telles que vitello tonnato, tartare de bœuf, roastbeef froid, melon et jambon cru, choix de salades, plats végétariens, carte des desserts, nos glaces…

Restaurant ouvert 7 / 7 – petite restauration de 14h à 18h30

La direction, Marc Schmid, Christine Bogyo et leur équipe vous souhaitent un agréable été !

GASTRONOMIE

Pas loin de chez vous!
Café-Restaurant
L'UNION
Bournens
places de parc
tél. 021 731 11 19

Le **vrai** MALAKOFF
Et en plus de notre *Carte d'été*
Spécialités vaudoises aux morilles et au fromage, potence, ardoise…
avec cette annonce
***apéritif ou café* offert sur un repas**
fermé le mardi
plan d'accès et notre carte sur notre site
http://lunionbournens.isuisse.com

Nouveau à Pully

Chez Radjan
Café-Restaurant

Spécialités Thaïlandaise

Tous les jours à midi
deux propositions à choix
Un menu traditionel
ou
Un menu Thaïlandais
• • • • • •
Nous vous proposons
Le soir à gogo

Mercredi	Cuisses de grenouilles
Jeudi	Fondue chinoise
Vendredi	Gambas
Samedi	Fondue bourguignone

Renseignements/réservations
Chemin des Roches 1
Tél. 021 729 91 80

la Suite…
restaurant • bar • lounge café

la plus belle terrasse sur les toits de Lausanne

- *spécialités provençales*
- *assiette du jour à midi*
- *samedi midi «côte de bœuf au grill»*

Prière de réserver

Rue du Petit-Chêne 28 • 1003 lausanne
Tél. 021 320 60 30
Ouvert du lundi au samedi / Dimanche fermé

Caveau du Prieur
Alain Grin

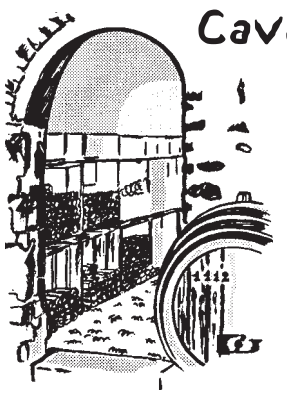

est ouvert tous les jours

Grand-Rue 6
1009 Pully

Tél.021 728 19 01
Gsm 079 301 24 30
www.caveau-du-prieur.ch

Horaires: Lundi-Vendredi 9h - 12h30 / 14h30 - 19h
Samedi 9h - 13h - Réservation sur demande

Venez goûter nos nouvelles créations de salades les plus rafraîchissantes.

Dans nos restaurants La Pêcherie, La Brasserie, Le Jardin, du 15 Juin au 28 août 2005.

Mövenpick Hotel Lausanne
4, avenue de Rhodanie, CH- 1006 Lausanne
Phone +41 21 612 76 12, Fax +41 21 612 74 11

www.movenpick-hotels.com
True excellence in Swiss Hospitality

MÖVENPICK
Hotel Lausanne

Restaurant de la Piscine de Chexbres

Pascal Bedoy - Tél. 021 946 20 58
Ouvert 7/7, cuisine non-stop

Programme estival
Sur réservation

Tous les lundis soir - A gogo
Cuisses de grenouilles à la Provençale
Salade du buffet Fr. 28.-

Tous les mardis soir - A gogo
Moules marinières
Pommes frites
selon arrivage Fr. 22.-

Tous les mercredis soir
Soirée découverte

Tous les jeudis soir - A gogo
Gambas entières flambées au cognac Fr. 32.-

Tous les samedis soir
Steak tartare, toast et beurre Fr. 23.-

Hôtel-Restaurant de l'Aigle

Rôtisserie «Café de Paris»
Famille P.A. TURRIAN

1844 Villeneuve (VD) Grand-Rue 48

Découvrez nos poissons du Lac Léman
(ombles, perches, truites, féras et brochets. Filets de perches: 120 gr. **Fr. 23.50**)

Dégustez nos assiettes et menus:
servis midi et soir, pour toutes les bourses. Les viandes du Simenthal, Amérique du Sud, la réputées entrecôte Café de Paris tranchée. Les spécialités estivales chaudes et froides.

dès Fr. 17.-

Ouvert 7/7
Tél. 021 **960 10 04** - Fax 021 960 10 03 - Internet: http://www.delaigle.ch

Le Convivial

café
restaurant
terrasse
parking

Cuisine traditionnelle - Produits frais
Alain Zimmermann & son équipe

TOUS LES JOURS
Gambas et bourguignone à GOGO, Fr. 28.–

LE SOIR
Toutes nos pizzas, Fr. 15.–

A LA CARTE
Viandes, poissons, tartare de bœuf, pizzas, pâtes, frites et roesti maison.

PROFITEZ DE NOTRE TERRASSE ABRITÉE
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE
«1 café vous sera offert»
à la suite de votre repas

Lu 8h-15h Sa 9h-23h
Ma-Ve 8h-23h Dim 17h-22h

Rte du Simplon 22 • 1094 Paudex • ✆ 021 792 18 32 • www.leconvivial.ch

Courriers des lecteurs

Ce lecteur réagit à la récente lettre de la SIC critiquant le Régional

Les enquêtes dérangeantes du Régional

Dans un courrier des lecteurs du 16 juin dernier, la toute puissante Société industrielle et commerciale de Vevey (SIC) s'offusque du caractère prétendument politiquement orienté et dénué d'objectivité des enquêtes du Régional. C'est tout le contraire qui est vrai!
Le Régional s'en prend à la légèreté et à l'amateurisme avec lesquels sont traités certaines affaires et projets dans cette partie du canton. Evidemment, il s'attire ainsi des inimitiés, particulièrement de la part de notables locaux proches de la SIC.
Il faut saluer la qualité des enquêtes du Régional, toujours menées avec la plus grande rigueur. Elles sont autant fouillées que documentées et relèvent, à un niveau local, d'un authentique journalisme d'investigation. On n'avait plus vu cela depuis longtemps dans notre région!
On notera qu'à ce jour aucun démenti n'a été apporté aux allégations de cet hebdomadaire.
Le Régional est l'expression d'un renouveau de la presse locale et participe à la diversité des opinions.

Serge Ansermet,
Conseiller communal, Vevey

Ce lecteur réagit aux récents articles du Régional concernant l'avant-projet d'aménagement de la Place du Marché, et plus spécialement aux photos publiées:

«Enterrez ces bagnoles!»

Tout gamin j'ai habité Vevey. De la place du Marché, je garde le souvenir de son glacis où les derniers bacounis débarquaient la cargaison des dernières barques, et d'où je pouvais apercevoir le filet de vapeur blanc qui, de l'autre côté du lac, matérialisait le trajet du chemin de fer «le Tonkin». Je l'ai donc aussi connue sans autos. Qu'est-elle devenue aujourd'hui? Un parking de surface pour tôles peintes, qui enlaidit la plus grande et la plus belle place fermée d'Europe! Ce devrait être la première préoccupation des autorités veveysannes: faire tout ce qu'elles peuvent pour enterrer définitivement ces bagnoles. A quand donc un prochain projet de parking souterrain, autrement plus urgent que le sort du Château de l'Aile.

Robert A. Rithener,
La Tour-de-Peilz

Erratum

Petit clic, grande claque!

Un petit clic mal maîtrisé nous a fait mettre un Bla bla bla en début du billet de l'Union Pulliérane de la semaine dernière. Son auteure l'a ressenti comme une grande claque! Et nous l'a fait savoir en clic à claques. Nous prions donc nos lecteurs de bien vouloir ignorer ces trois mots qui fâchent et nous présentons nos excuses à son auteure qui les lira, comme elle l'a demandé, en bonne place.

(La rédaction)

Billet de l'Union Pulliérane

Quel avenir économique pour Pully? - suite

Lors de notre billet paru dans les colonnes de ce journal les 26 et 27 mai derniers, nous évoquions l'avenir économique de notre cité. A cette occasion, nous inscrivions cette problématique dans le contexte du nouveau découpage des districts pour 2007 selon l'ambitieuse planification prévue, du moins à ce stade, par le Conseil d'Etat.
Nous nous interrogions alors sur le bien-fondé d'intégrer, sinon de noyer, Pully dans une entité dominée par la Ville de Lausanne, telle par exemple une «région économique» défendue par d'aucuns. Nous étions alors enclins à favoriser le rattachement de notre commune au district de Lavaux plutôt qu'à celui de Lausanne. C'est vers cette dernière possibilité que semble pencher également notre Municipalité dans un préavis qui sera prochainement débattu par le Conseil communal.
Nous le savons, Pully, de par sa situation géographique et la qualité de ses infrastructures, occupe une situation privilégiée. Elle offre à ses habitants un des cadres de vie des plus agréables qui soit. Cependant, la relative faiblesse de son tissu économique peut apparaître préoccupant. Il résulte certes pour une bonne part de son statut de cité résidentielle sans pour autant qu'il faille parler de «dortoir de luxe». Mais il s'agit d'un réel problème dans la mesure où aucune communauté ne peut survivre à long terme par la seule monoculture d'un avantage comparatif prépondérant. C'est bien de la diversité que naît la richesse.
Il faut donc soutenir la Municipalité dans sa volonté d'opter pour un rattachement au district de Lavaux. Cette solution permettra à Pully de bénéficier de surfaces favorisant la diversification de son économie alors qu'elle apportera son dynamisme et sa qualité de vie à ses futurs partenaires. Il faut jouer la complémentarité entre partenaires de forces égales.
L'inclusion de Pully, sinon son annexion pure et simple, dans une région dominée par Lausanne, c'est voir notre commune confirmée définitivement dans son statut de commune résidentielle alors que le développement économique se porterait dans l'Ouest lausannois. C'est en effet ce que prévoit un pharaonique plan de quelques trois milliards de francs sans grande assurance quant à son financement. Ce magnifique plan relève avant tout de l'effet d'annonce préélectorale! Il est en effet tellement aisé de dépenser l'argent que l'on n'a pas.

Michèle Randin
Conseillère communale

Sport

Les «poloïstes» envahissent Corseaux-plage!

Water-polo • Rendez-vous le 9 juillet pour la coupe romande.

Ils ont de drôles d'allures, ces nageurs. Ils portent un bonnet de protection qui fait furieusement penser à celui du regretté Jacques Villeret, l'extraterrestre dans le film «La soupe aux choux». Ils sont sans pitié quand il s'agit d'empêcher l'adversaire de jouer, quitte à le couler. D'ailleurs ces nageurs sont plus souvent sous l'eau que hors de l'eau! Ces durs à cuire, qui pratiquent l'un des sports les exigeants, seront réunis à Corseaux-plage avec la crème des clubs romands.
Pratiquement toutes les régions romandes sont représentées, à part Neuchâtel. Prendrons part à l'événement les équipes de: Carouge, Fribourg, Genève Juniors, Genève mixte, Lausanne 1 & 2, Nyon, Riviera, la Sélection Romande des moins de 17 ans, Sion, Yverdon et Monthey. L'année précédente, la manifestation avait eu lieu à la piscine extérieure des Vernets à Genève. C'est d'ailleurs une équipe genevoise qui a conquis le trophée en ses terres.
Pour les novices, le water-polo peut s'apparenter à du handball aquatique. Chaque équipe se compose de treize joueurs, dont six remplaçants, devant tous être impérativement d'excellents nageurs. Les matchs se déroulent en quatre périodes de sept ou neuf minutes de jeu effectif. Il faut rappeler qu'aucun des joueurs n'a pied! D'où l'impératif de nager vite en direction du but adverse sous peine d'être lourdement sanctionné par l'adversaire... Les joueurs ne peuvent utiliser qu'une seule main lorsqu'ils sont en possession de la balle (à l'exception du gardien). Ils disposent de seulement deux petites minutes pour reprendre leur souffle avant de retourner au combat. Car dans ce sport, c'est un réel combat qui se joue sur et surtout sous l'eau. L'arbitre contrôle, entre autres, que les ongles soient coupés pour éviter les griffures. Et autre détail cocasse, il contrôle que chaque joueur porte deux maillots au cas ou l'un des deux viendrait à craquer mystérieusement sous l'eau...
Bref, il n'y a pas de place dans ce sport pour des gens qui n'ont pas un caractère trempé dans du béton armé. L'occasion est belle de venir découvrir un sport encore mal connu (et pourtant olympique) à Corseaux-plage le 9 juillet. Surtout quand on sait que les meilleures formations romandes vont s'affronter!

Infos: Coupe Romande de water-polo samedi 9 juillet, Corseaux-plage de 8h à 19h.

Fabien Eckert

Lutte Suisse

Mont-Pèlerin - Cette manifestation, organisée par le Club des Lutteurs de Vevey et environs, se déroulera le dimanche 10 juillet sur le terrain de Mivy. Elle s'inscrit dans le cadre de la fête alpestre du Mt-Pèlerin. Tout le folklore traditionnel helvétique sera représenté à l'occasion de cette fête. Les lutteurs entameront leurs combats des 8h.30 dans une ambiance décontractée et naturellement joyeuse. FE

14e Championnat du monde des Tracassets

Epesses • Resultats des épreuves.

La quatorzième édition du fameux Championnat du Monde des Tracassets a eu lieu le week-end dernier à Epesses. Organisée par le Ski-Club, la manifestation s'est déroulée on dans des conditions idéales, le voile nuageux protégeant de la canicule et les quelques gouttes lors du gymkhana rafraîchissant l'atmosphère avant une remise des prix au soleil. Les participants au sommet de leur forme ont ravi le public par leur décorations originales et humoristiques ainsi que par leur adresse dans toutes les épreuves.
Voici les résultats:
Vitesse: 1. M. Duboux/Ch. Chappuis sur «Trac à pacs» Epesses, 3'12"34'". 2. S. Badoux/T. Métral sur «La betaillère» Epesses, 3'47"85'". 3. JR. Gaillard/JD. Martin «Gabegie 3000» Epesses, 4'09"81'". **Décoration:** 1. JR Gaillard/JD Martin «Gabegie 3000» Epesses. 2. Jamie/M. Fouvy «Vinorintox» Cully/Nouvelle-Zélande. 3. E. Siegenthaler/C. Blondel «Appelation 73» Rivaz. www.tracassets.ch.

SORTIE BD

Psychopark - Tome 6

«Le voyage trans-dimensionnel» de Frank Cho

Editions Vents d'Ouest

Le «Chien» a dévoré!

Attention! Mise en garde à tout ceux qui ne connaissent pas encore cette série, «Psychopark» peut provoquer une crise de fou rire…

«Liberty Meadows» est un centre thérapeutique pour animaux ayant perdu leurs habitudes animales. On y trouve un cochon phallocrate en désintoxication, une grenouille hypocondriaque, un ours nain traumatisé, un canard perturbé… Tous ces animaux sont soignés par un vétérinaire lui-même névrosé, pessimiste et amoureux secrètement de Brandy la psychologue pulpeuse et sensuelle.

Frank Cho, l'auteur américain, nous livre une collection de strips hilarants. Ce 6e tome conserve, et d'une manière constante, la verve et la saveur des précédents albums. Frank Cho nous offre une avalanche de gags décalés et déjantés en parfaite adéquation avec son dessin dynamique, subtil et merveilleux.

PUBLICITÉ

MULTILITS «Changer de vie, changer de literie» Bd de Grancy 14, 1006 Lausanne - 021 617 39 40

Melting Pot livresque

Par Martine Thomé

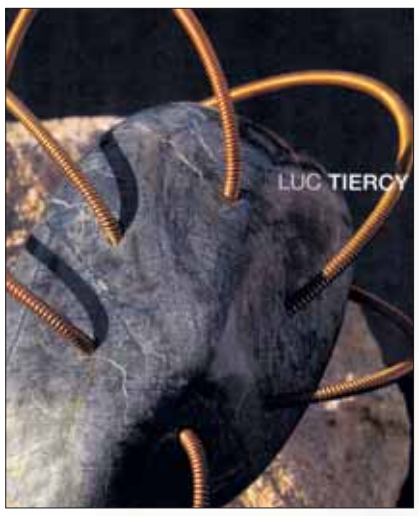

Luc Tiercy

Texte de Michel Aebischer (1)

Né en 1959, Luc Tiercy commence une carrière de musicien professionnel (flûte traversière) et participe à de nombreux concerts. Il a aussi écrit pour le théâtre pour lequel il créa des décors et réalisa des mises en scène. Il a également dessiné des affiches et des programmes pour ces spectacles. Puis en 1995, il décide de se consacrer uniquement à la sculpture, art qu'il exerçait jadis parmi les autres. Il commence alors à dialoguer avec la nature, travaillant essentiellement la pierre et le bois, leur donnant des formes non figuratives, aux lignes courbes très voluptueuses. Ce sont ces travaux qu'il présente ici, ainsi qu'un entretien conduit par Armande Reymond pour mieux comprendre son oeuvre. L'ensemble est complété par un portfolio intitulé «Entre ciel et terre», avec des photographies de Jean-Pierre Berrli, montrant étape par étape les différentes phases de la création. Du bel ouvrage.

(1) Editions Vie Art Cité, Lausanne

Paris gourmand

Pierre Rival (1)

Cet ouvrage, illustré de deux cents photos dues à Christian Sarramond, spécialiste dans le domaine de l'art de vivre, porte en sous-titre : belles et bonnes boutiques de la ville. Des boutiques anciennes, où le bois est roi, à celles au design le plus contemporain, on effectue un parcours qui met l'eau à la bouche. Du Paris sucré (gâteaux, chocolats, thés, cafés, bonbons) au Paris salé (pains, fromages, épiceries fines), sans oublier Paris au verre (les grandes caves et les antiquaires du vin) et Paris sur le pouce (où l'on peut déguster et emporter des produits souvent créés par des grands chefs). Avec un carnet d'adresses qui promènent le gourmet dans tous les coins de la ville pour y trouver des mets et boissons classiques ou exotiques.

(1) Flammarion

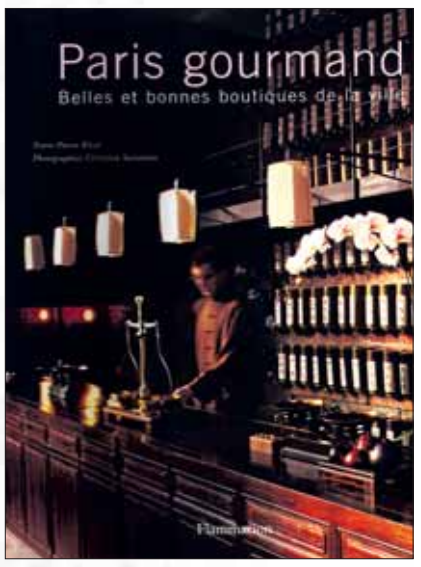

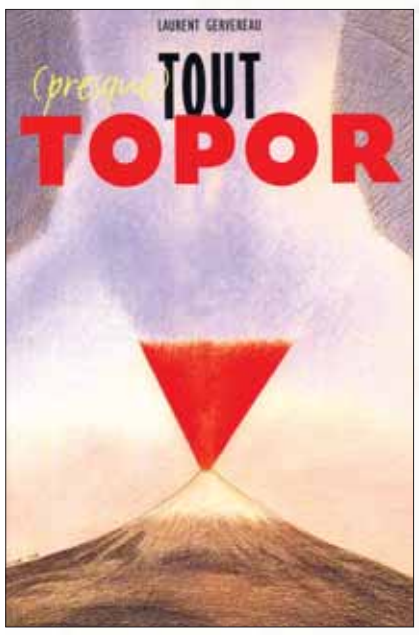

(presque) TOUT TOPOR

Laurent Gervereau (1)

L'auteur de cet ouvrage, ami de Roland Topor (1938-1997) avait déjà concocté un Dictionnaire Topor, revu et approuvé par cet homme-orchestre. Car Topor, plus connu du grand public comme dessinateur (à Hara-kiri entre autres) et plus apprécié en Allemagne ou en Italie qu'en France, était aussi peintre, sculpteur, romancier, scénariste, photographe, réalisateur, décorateur de théâtre, costumier et comédien. Sans parler de lui-même, humoriste et provocateur, un personnage inoubliable. Et il tenait beaucoup à ce que l'une quelconque de ses activités n'occulte pas les autres. La formule Dictionnaire a permis de toutes les présenter équitablement. Epuisé, l'ouvrage est repris ici avec l'apport de deux suites en textes et en images. Avec 240 photos, dessins et documents. Un vrai bonheur.

(1) Alternatives

Les images d'un rêve

Jean-Charles Giroud. (1)

Un vrai voyage dans le temps qui sera émouvant pour beaucoup de ceux qui sont attachés à la tradition. Car à travers deux siècles d'affiches patriotiques suisses, on peut voir non seulement l'évolution du graphisme (certaines sont signées de grands noms, dans la lignée des Hodler) mais aussi celui de la société. Ainsi jusqu'en 1945 la majorité de ces affiches représentent des hommes pour les nombreuses fêtes de tirs, ou les soldats défendant la patrie. Pas de femmes alors dans l'armée, ni de droit de vote pour celles-ci. Elles sont présentes dans les Fêtes des costumes, parfois au bras des tireurs, et dans la pub pour la lessive ! Après 1945, le graphisme s'épure, l'humour arrive. Les affiches politiques se multiplient. Texte très bien documenté, 89 affiches présentés.

(1) Patrick Cramer Editeur. Genève

Carnet de vol, L'Afrique vue du ciel

Thierry Barbier (1)

Des photos magnifiques comme peuvent l'être les vues aériennes quand elles détaillent les moindres recoins de la nature encore vierge des méfaits des humains. Prises au cours de 209 jours de voyage, avec 350 heures de vol en ULM, décollage et atterrissage sur 83 pistes, soit au total 40'000 kilomètres effectués en solitaire au-dessus de 18 pays, de Madagascar jusqu'en France. La vitesse réduite et le vol à basse altitude que permet l'ULM sont idéals pour la découverte de régions inaccessibles par la route. Plus de 100 photos pour admirer le Kilimandjaro, les chutes Victoria, les dunes du désert de Namibie, les animaux des réserves ou encore les villages perdus dans la savane. Avec tous les aléas du voyage et les étonnantes rencontres avec les populations, notés minutieusement dans ce Carnet de vol. De quoi rêver.

Editions Alternative

Les nouveaux jardins d'artistes

Jérôme Goutier (1)

Quand un artiste crée son jardin, il laisse libre cours à ses fantasmes. Cet ouvrage illustré de très nombreuses et belles photos de Vincent Motte, en présente dix-huit, répartis à travers la France. Dont les propriétaires sont peintres, sculpteurs ou photographes. Divisés en jardins de couleurs – conçus comme des tableaux – sculptés – où le végétal devient la matière à travailler – intimes – où flottent poésie et imagination – spectaculaires – avec une mise en scène théâtrale – ils livrent leurs secrets et dévoilent leur beauté souvent imprévisible. La plupart peuvent être visités. Les adresses sont indiquées en index ainsi que les plantes utilisées. Très beau.

(1) La Maison rustique

Mitsou. Histoire d'un chat.

Rainer Maria Rilke. Dessins de Balthus (2)

A Genève, en 1919, Balthus a 11 ans. Il vient de perdre Mitsou. Pour se consoler il dessine à l'encre l'histoire de son chat. Rilke, présent chez les Klossowski, découvre les 40 dessins. Il en comprend la valeur et propose à Balthus de les faire éditer, écrivant une préface (pour la première fois en français). En 1921 l'ouvrage est publié à Zurich. Réédité plusieurs fois, il sort aujourd'hui avec en complément l'adaptation théâtrale (due à Jean-Pierre Althaus et Michel Archimbaud) des Lettres à un jeune peintre, écrites par Rilke à Balthus pendant plusieurs années. L'ouvrage comprend également un CD permettant d'entendre Michael Lonsdale interprétant le texte écrit à son intention. Ce petit livre de format carré est un vrai bijou, délicat comme le sont les chats.

(1) Seuil/Archimbaud

Encyclopédie de la photographie numérique

Tim Daly (1)

Cet ouvrage, illustré de 500 photos couleurs permet à tous d'exploiter au maximum le potentiel technique des appareils numériques de prise de vues et des logistiques informatiques de retouches d'images. On découvre ainsi avec précision, mais sans jargon technique les principes de fonctionnement de l'appareil photo numérique et les caractéristiques des derniers modèles. Aussi les fondements de la photo numérique et les conseils techniques pour s'assurer dès la prise de vue, de la qualité des photos. Puis les différents logiciels des traitements d'images et comment réaliser les effets créatifs désirés. Enfin, les possibilités d'imprimer ces images, de les préparer pour un envoi par e-mail, ou comment illustrer une page web. Pour ne pas mourir idiot, sans savoir profiter de toute la technique mise à la disposition de M. Tout le Monde.

(1) Solar